



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

**VADE-MECUM  
DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ENSEIGNEMENT EN ALTERNANCE ORGANISÉ PAR  
WALLONIE-BRUXELLES-ENSEIGNEMENT**

Mise à jour : février 2017.

Propos liminaires :

Mesdames, Messieurs les Chefs d'établissement d'enseignement secondaire en alternance,

Nous savons tous combien est complexe la tâche d'un Chef d'établissement, fût-il débutant ou non.

C'est pourquoi nous avons voulu que l'ensemble des services concernés contribuent à mettre à disposition des Chefs d'établissement un ouvrage reprenant les différentes bases légales qui soit facile d'utilisation pour chacun. Celui-ci est mis à jours tous les six mois.

Il s'agit de sa deuxième actualisation.

Ce Vade-mecum ne prétend ni être parfait ni complet. Vos remarques concernant d'éventuels manques ou erreurs, ou vos suggestions sont les bienvenues auprès de M. Jean-Christophe WILEN ([jean-christophe.wilen@cfwb.be](mailto:jean-christophe.wilen@cfwb.be)) Direction des Affaires pédagogiques et réglementaires.

Il peut se lire et se comprendre en consultant la base de données des textes légaux sur les sites : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/index.cfm?page=AideCEVadMec&profil=ce> et <http://www.galilex.cfwb.be>. Il est régulièrement mis à jour.

Le dossier a été structuré en différents chapitres avec une présentation uniformisée ainsi qu'une pagination contingentée et une liste d'abréviations pratiques.

Nous vous en souhaitons le meilleur usage.

**Jacques LEFEBVRE**  
Directeur général

Direction générale des Personnels de l'Enseignement  
organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
Administration générale de l'Enseignement

**Didier LETURCQ**  
Directeur général adjoint

Service général de l'Enseignement organisé  
par la Fédération Wallonie-Bruxelles.  
Administration générale de l'Enseignement

**Mathurin SMOOS**  
Directeur général adjoint

Direction générale des  
Infrastructures

# TABLE DES MATIERES

Propos liminaires	2		
Table des matières	3		
<a href="#">Textes fondateurs</a>	7		
<a href="#">Abréviations</a>	10		
<b>CHAPITRE I : <a href="#">AGENDA</a></b>			
<i>Août</i>	I 1		
<i>Septembre</i>	I 2		
<i>Octobre</i>	I 3		
<i>Novembre</i>	I 4		
<i>Décembre</i>	I 4		
<i>Janvier</i>	I 5		
<i>Février</i>	I 5		
<i>Mars</i>	I 6		
<i>Avril</i>	I 6		
<i>Mai</i>	I 7		
<i>Juin</i>	I 8		
<i>Juillet</i>	I 9		
<b>CHAPITRE II : <a href="#">GESTION DES ELEVES</a></b>			
<i>Personnes ressources</i>	II 1		
<b>1. Inscription – Admission – Exclusion des élèves</b>	II 1		
<b>1.1 Pour les élèves qui s’inscrivent</b>	II 1		
➤ documents à fournir	II 1		
➤ signature des documents	II 2		
<b>1.2 Pour les autres classes</b>	II 2		
➤ inscription provisoire	II 2		
➤ documents à fournir	II 2		
➤ notion de correspondance	II 2		
➤ obligation scolaire	II 3		
1.3 Elève majeur au 01 septembre	II 3		
1.4 Inscription tardive (au-delà du 01/10)	II 3		
1.5 Refus d’inscription	II 4		
1.6 Equivalence des titres étrangers	II 3		
1.7 Ramassage concurrentiel	II 4		
1.8 Changement d’école	II 4		
<b>2 Gestion informatisée</b>	II 4		
2.1 Dossiers des élèves	II 4		
2.2 Registre matricule d’inscription	II		
5			
2.3 Registre des présences	II		
5			
2.4. Directives en matière de vérification	II 5		
<b>3 Changement d’orientation</b>	II 6		
<b>4 CESS</b>	II 6		
<b>5 Elève qui quitte l’école</b>	II 6		
<b>6 Evaluation et délibérations</b>	II 6		

9	<i>Elève étranger – Paiement du droit d'inscription – Documents d'identité</i>	II 6
8	<i>Stages en entreprise</i>	II 6
9	<i>Absentéisme et décrochage – Prévention des assuétudes</i>	II 7
10	<i>Internats</i>	II 7
11	<i>Bulletins</i>	II 7
12	<i>Suspension des cours</i>	II 7
13	<i>Elève handicapé ou malade chronique</i>	II 8
14	<i>Enseignement en milieu hospitalier</i>	II 8
15	<i>Aide à l'orientation des élèves</i>	II 9
16	<i>Certificat de qualification</i>	II 10
17	<i>Accès aux documents administratifs</i>	II 10
18	<i>CPU</i>	II 10

### **CHAPITRE III : GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR, ENSEIGNANT ET AUXILIAIRE D'EDUCATION**

	<i>Documents de base</i>	III 1
1.	<i>Demande de temporaire</i>	III 1
1.1	DGT	III 1
1.2	Contact téléphonique ou via mail	III 1
1.2	HELP DESK pour les chefs d'établissement	III 2
2.	<i>Entrée en fonction</i>	III 2
2.1	Accueil	III 2
2.2	Prestation de serment	III 2
2.3	Documents à remplir	III 3
2.4	Jeunes travailleurs temporaires	III 4
2.5	Attestation du SLT	III 4
3.	<i>Absences</i>	III 4
	Obligation de prévenir	III 4
3.1	Absence pour maladie	III 4
3.2	Demandes de contrôle de l'absence pour maladie	III 5
3.3	Absence de plus de 10 jours ouvrables	III 5
3.4	Accident de travail	III 5
3.5	Congés et disponibilités	III 6

3.6	Relevé mensuel des absences	III 6
3.7	Contrôle des absences du personnel	III 7
3.8	Tutelle sanitaire	III 7
4.	<i>Agents temporaires : fin de fonction</i>	III 7
5.	<i>Agents définitifs</i>	III 7
6.	<i>Vacance d'emploi</i>	III 8
7.	<i>Documents collectifs à transmettre</i>	III 8
8.	<i>Communication aux membres du personnel des opérations statutaires</i>	III 9
8.1	Pour les temporaires et les TP	III 9
8.2	Pour les temporaires prioritaires	III 9
8.3	Pour les définitifs	III 10
9.	<i>Interv. de l'employeur dans les frais de dépl.</i>	III 10
10.	<i>Frais de déplacement du CE</i>	III 10
11.	<i>Contrat collectif d'assurance</i>	III 10
12.	<i>Cumul hors enseignement</i>	III 11
13.	<i>Service social</i>	III 11
14.	<i>Professeur de PP en CEFA</i>	III 11
15.	<i>Professeur de PP sans élèves (secteur agronomie)</i>	III 11
16.	<i>Signalétique des membres du personnel</i>	III 11
17.	<i>Agents ACS et APE</i>	III 11
18.	<i>Agents PTP</i>	III 11
19.	<i>Fins de carrière</i>	III 11
20.	<i>Fiches de paie</i>	III 11
21.	<i>Rémunération des maîtres de stage</i>	III 11
22.	<i>Echelle barémique – Revalorisation barémique</i>	III 12
23.	<i>Statut et formation des directeurs et administrateurs</i>	III 12
24.	<i>Allocations familiales</i>	III 13
25.	<i>Allocation de rentrée scolaire</i>	III 13
26.	<i>Pénurie</i>	III 13
27.	<i>Lettre de mission des coordonnateurs de zone</i>	III 13
28.	<i>Conseiller pédagogique</i>	III 13
29.	<i>PAGAS</i>	III 13
30.	<i>DIMONA</i>	III 13

31. GOSS	III 14
32. Missions du surveillant-éducateur	III 14
33. Frais de séjour	III 14
34. Formation à la pédagogie de l'ens fond et sec inf	III 14
35. C.P.U.	III 14
36. IPIEQ	III14
37. ONSS	III 15
<b>CHAPITRE IV : <u>FORMATION CONTINUEE</u></b>	
1. Formation en cours de carrière	IV 1
2. Accueil d'activités de formation au sein de l'établ.	IV 2
3. Organisation d'activités de formation au sein de l'établissement	IV2
<b>CHAPITRE V : <u>SUPERVISION DES DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE</u></b>	
Documents des enseignants	VI
Documents à disposition du personnel	VI
<b>CHAPITRE VI : <u>ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE</u></b>	
Par le chef d'établissement	VI 1
Epreuves et évaluations externes	VI 1
Service de conseil et de soutien pédagogiques	VI 2
Facilitateurs du projet d'établissement	VI 2
<b>CHAPITRE VII : <u>SECURITE – HYGIENE</u></b>	
<u>Sites et circulaires de référence</u>	VII 1
Missions du chef d'établissement en matière de prévention et protection du travail	VII 1
Sécurité, hygiène	VII4
Médecine du travail	VII 5
<b>CHAPITRE VIII : <u>ORGANISATION DE LA CONCERTATION</u></b>	
Conseil de participation	VIII 1
COCOBA	VIII 1

Projet d'établissement	VIII 2
Association de parents	VIII 2
Relations Ecole – Famille	VIII 2
Cellule Bien-Être	VIII 2

#### **CHAPITRE IX : DIVERS**

1. Relation avec l'Administration gén. des Infrastructures	IX 1
2. Relation avec le CPMS	IX 1
3. ROI et intrusions, violence, harcèlement	IX 1
4. Violence à l'école	IX 1
5. Application du principe de la gratuité de l'accès à l'ens.	IX 2
6. Equipement pédagogique enseignement qualifiant	IX 2
7. Immersion linguistique	IX 3
8. Occupation des locaux	IX 3
9. Transmission des circulaires	IX 3
10. Pavoisement	IX 3
11. Intrusions commerciales, propagande politique...	IX 3
12. Photographies des élèves	IX 4
13. Neutralité de l'enseignement	IX 4
14. Vacances et congés	IX 4
15. Nom de domaine « eu »	IX 4
16. Dépenses énergétiques	IX 4
17. Photocopies	IX 4
18. Promotion des métiers	IX 4
19. Collaborations avec les fonds sectoriels	IX 5
20. Non-maîtrise de la langue d'enseignement	IX 5
21. Qualité des repas	IX 5
22. Soutien informatique	IX 5
23. CTA	IX 5
24. Vente de matériel ou mobilier	IX 5
25. Fonds social européen (ens. secondaire en alternance)	IX 5
26. Sécurité routière	IX 5
27. Gestion comptable	IX 5

<i>28. Manuel et logiciels scolaires, outils pédagogiques</i>	<i>IX 6</i>
<i>29. Santé – Sécurité – Hygiène</i>	<i>IX 6</i>
<i>30. Droits d’auteur</i>	<i>IX 6</i>
<i>31. Nouvelle orthographe</i>	<i>IX 6</i>
<i>32. Prix des abonnements scolaires (TEC - STIB)</i>	<i>IX 6</i>
<i>33. Droit à l’image</i>	<i>IX 6</i>
<i>34. Mise en ligne des cours de l’Enseignement à Distance</i>	<i>IX 6</i>
<i>35. Assurances scolaires</i>	<i>IX 7</i>
<i>36. Formation à une fonction d’inspecteur</i>	<i>IX 7</i>
<i>37. Développement durable</i>	<i>IX 7</i>
<i>38. Accueil et accompagnement des chefs d’établissement</i>	<i>IX7</i>
<i>39. Chargés de mission</i>	<i>IX7</i>
<i>40. Fonction de comptable</i>	<i>IX7</i>
<i>41. Examens linguistiques</i>	<i>IX7</i>
<i>42. Règlements de travail</i>	<i>IX7</i>
	<i>IX7</i>
<i>43. Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique</i>	<i>IX8</i>
<i>44. Médiation et délégation scolaires</i>	<i>IX8</i>
<i>45. Programme Visites d’étude</i>	<i>IX8</i>
<i>46. Plan Activa</i>	<i>IX8</i>
<i>47. Coordinateur pédagogique</i>	<i>IX8</i>
<i>48. CPU</i>	<i>IX8</i>
<i>49. Go4sup.be</i>	<i>IX8</i>
<i>50. <a href="http://www.indicateurswallonie.be">www.indicateurswallonie.be</a></i>	<i>IX8</i>
<i>51. « Lait à l’école » &amp; « Fruits et légumes à l’école »</i>	<i>IX8</i>

**CHAPITRE X: PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE** X 1

## NB

Lorsque des termes de cette « Table des matières » sont écrits et soulignés en bleu, un renvoi est effectué immédiatement vers la page indiquée.

De même, dans le corps du texte, la [circulaire soulignée](#) permet un lien immédiat vers le site des circulaires de la FWB.

## Textes fondateurs

- ✓ Loi du [29/05/1959](#) modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (dite *Loi du Pacte scolaire*)
- ✓ [Arrêté royal du 15/04/58](#) portant sur le statut pécuniaire du personnel enseignant, scientifique et assimilé du Ministère de l'Instruction publique
- ✓ Loi du [30/07/1963](#) concernant le régime linguistique de l'enseignement
- ✓ [Arrêté royal du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant ... de l'Etat
- ✓ [Arrêté royal du 01/12/70](#) fixant le statut pécuniaire des membres du personnel « PAPO »
- ✓ Loi du [19/07/1971](#) relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire
- ✓ Loi du [29/06/1983](#) concernant l'obligation scolaire
- ✓ [Arrêté royal du 29/06/84](#) relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire
- ✓ [Décret du 05/02/90](#) relatif aux bâtiments scolaires de l'enseignement non universitaire organisé ou subventionné par la CF
- ✓ [Décret du 03/07/1991](#) organisant l'enseignement secondaire en alternance
- ✓ [Décret du 27/10 /1994](#) organisant la concertation pour l'enseignement secondaire
- ✓ [Décret du 24/07/1997](#) définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (*ci-après dénommé Dt « Missions »*)
- ✓ [Décret du 03/03/2004](#) organisant l'enseignement spécialisé
- ✓ [Décret du 12/05/2004](#) portant diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion et la violence à l'école et, notamment, la création du Centre de rescolarisation et de resocialisation de la Communauté française.
- ✓ [Décret du 12/05/2004](#) fixant le statut des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française.
- ✓ [Décret du 02/02/2007](#) fixant le statut des Directeurs
- ✓ [Décret du 08/03/2007](#) relatif au service général de l'Inspection, au service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement

subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du service général de l'inspection et des conseillers pédagogiques

- ✓ [Décret du 16/11/07](#) relatif au Programme Prioritaire de Travaux en faveur des bâtiments solaires
- ✓ [Décret du 30/04/2009](#) relatif à la création d'instances sous-régionales de pilotage et à l'octroi d'incitants visant un redéploiement plus efficient de l'offre d'enseignement qualifiant dans une perspective de développement territorial
- ✓ [Décret du 30/04/09](#) concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion
- ✓ [Arrêté royal du Gouvernement de la CF du 15/07/10](#) visant à organiser l'enseignement en alternance au sein de l'enseignement spécialisé et la coopération avec les Centres de Formation en alternance
- ✓
- ✓ [Circ 3845](#) du 13/01/2012 : Changement d'appellation – Le réseau d'enseignement organisé par la CF devient le réseau d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles
- ✓ [Décret du 12/07/12](#) organisant la certification par unités d'apprentissage (CPU) dans l'enseignement secondaire qualifiant
- ✓ Règlement Administratif d'Entretien (mis à jour en 2014) + [Circ 5245](#) du 30/04/15 « règlement adm. d'entretien.
- ✓ [Décret du 05/12/13](#) modifiant les grilles horaires dans les sections de qualification de l'enseignement secondaire.
- ✓ [Circ 5493](#) du 17/11/15 relative à la réforme des Titres et Fonctions.

## ABREVIATIONS

➤ <b>AE</b>	Arrêté de l'Exécutif
➤ <b>AGFWB</b>	Arrêté du Gouvernement de la FWB
➤ <b>AM</b>	Arrêté ministériel
➤ <b>AR</b>	Arrêté royal
➤ <b>Art</b>	Article
➤ <b>AS</b>	Année scolaire
➤ <b>CC</b>	Conseil de classe
➤ <b>CE</b>	Chef d'établissement
➤ <b>CEB</b>	Certificat d'études de base
➤ <b>Cet</b>	Certificat d'études
➤ <b>CE2D</b>	Certificat du 2 <sup>e</sup> degré
➤ <b>CESS</b>	Certificat d'enseignement secondaire supérieur
➤ <b>FWB</b>	Communauté française
➤ <b>Circ</b>	Circulaire
➤ <b>COCOBA</b>	Comité de concertation de base
➤ <b>CPMS</b>	Centre psycho-médico-social
➤ <b>CQ</b>	Certificat de qualification
➤ <b>CTI</b>	Centre de traitement de l'information
➤ <b>DA</b>	Date d'application
➤ <b>D+</b>	Discrimination positive
➤ <b>DGEO</b>	Direction générale de l'enseignement obligatoire
➤ <b>DGPE</b>	Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
➤ <b>DGT</b>	Formulaire de demande de temporaire
➤ <b>DL</b>	Date limite d'introduction du dossier
➤ <b>Dt</b>	Décret
➤ <b>Fondam</b>	Fondamental

➤ <b>G</b>	Général
➤ <b>IPIEQ</b>	Instance de pilotage de l'enseignement qualifiant
➤ <b>MB</b>	Moniteur belge
➤ <b>NTPP</b>	Nombre total de périodes professeurs
➤ <b>OB</b>	Option de base
➤ <b>Ordi</b>	Ordinaire
➤ <b>P</b>	Professionnel
➤ <b>PAPO</b>	Personnel administratif et personnel ouvrier
➤ <b>Prim</b>	Primaire
➤ <b>Pt</b>	Point
➤ <b>PV</b>	Procès-verbal
➤ <b>RAE</b>	Règlement administratif d'entretien
➤ <b>RLMO</b>	Religion/Morale
➤ <b>ROI</b>	Règlement d'ordre intérieur
➤ <b>RP</b>	Recommandé postal
➤ <b>RPAS</b>	Rappel provisoire à l'activité de service
➤ <b>SAJ</b>	Service d'aide à la jeunesse
➤ <b>Sec</b>	Secondaire
➤ <b>SEPPT</b>	Service externe de prévention et de protection du travail
➤ <b>SGAP</b>	Service général des affaires pédagogiques et du pilotage du réseau de la FWB
➤ <b>SIPPT</b>	Service interne de prévention et de protection du travail
➤ <b>SLT</b>	Service de liquidation des traitements
➤ <b>SPABS</b>	Société publique d'administration des bâtiments scolaires
➤ <b>SPMT</b>	Service de prévention de la médecine du

	travail
➤ T	Technique

## I. AGENDA

### Du 16 au 31 août

- Confection et préparation de l'horaire provisoire, si ce n'est déjà fait.

#### Enseignement secondaire en alternance

[Circ 5875](#) du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)  
[Circ 5383](#) du 26/08/15: Grilles-Horaires de référence des options de base groupées AS 15-16– ens sec ord de plein exercice de la FWB  
[Circ 5707](#) du 09/05/16 : Mise en oeuvre des nouvelles grilles-horaires de l'enseignement secondaire qualifiant  
[Circ 2406](#) du 20/08/08 : Normes d'encadrement pour la guidance psycho-médico-sociale dans l'enseignement en alternance  
[Circ du 23/01/02](#) Enseignement en alternance

- Vérification des grilles horaires et encodage CTI pour approbation

Document de calcul NTPP du 15 janvier (recalculé éventuellement en mai – juin après le passage du vérificateur)

- Inscriptions des nouveaux élèves – Inscriptions des élèves majeurs.

*(voir Gestion des élèves au II).*

- Préparation des délibérations de seconde session, préparation des PV

*(voir I : juin)*

- Ephémérides et vade-mecum à l'usage des enseignants (dates des conseils de classe, réunions de parents, congés scolaires,...)

- Organisation des premiers jours de rentrée : accueil des élèves

**Circ annuelle de rentrée**

- Préparation des documents à distribuer aux parents : ROI, projet d'établissement, règlement des études de la C.F., organisation de l'année scolaire, coût de la scolarité...

*Projet d'établissement : voir IX,4*

**Circ IV/MD/2002-176** du 14/10/2002 : Art 67 à 71 du Dt «Missions »  
**Circ I/JD/BW** du 29/08/1997 : Art 67 et suivts du Dt « Missions »  
**Circ ministérielle 39/78/27/284** du 14/05/1993 (signature des différents documents par les parents et les élèves)  
[Circ 1461](#) du 10/05/06 : Gratuité de l'enseignement obligatoire et égalité des chances : coût de la scolarité à charge des familles

## SEPTEMBRE

<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédaction des documents concernant le personnel.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5765</a> du 10/06/16 : Organisation de la rentrée scolaire 2016-2017 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB (Circulaire annuelle de rentrée scolaire)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Délibérations de septembre. Courrier officiel notifiant les décisions du CC à adresser aux parents, ainsi que les procédures concernant les recours internes et externes</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 4845</a> du 22/05/14 : Transmission et validation des CESS sous format électronique  <a href="#">Cir 5338</a> du 06/07/15 : Modèle des attestations et certificats sanctionnant les études dans l'enseignement secondaire en alternance  <a href="#">Circ 5280</a> du 05/06/15 : Nouvelle procédure d'édition des Certificats de qualification et d'études, des attestations de compétences complémentaires et des certificats de qualification spécifiques de plein exercice et en alternance</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Constitution du dossier de l'élève</li> </ul>	<p><i>(voir gestion des élèves au II)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Comptage journalier des élèves avant le 1<sup>er</sup> octobre</li> </ul>	<p><i>(se connecter journallement avec le service gestion-élèves du CTI)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>CTI : - encodage des élèves, confirmation des grilles, vérification du signalétique des professeurs</li> <li>encodage des résultats de 2<sup>ième</sup> session pour l'obtention des modèles B et C et des formules provisoires CESS, CE, CQ, CE2D,</li> </ul>	<p><i>(voir consignes du CTI transmises par courriel et chapitre II + les livrets du Memento de la gestion-élèves)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Distribution aux parents des documents préparés en août, avec signature d'un talon pour accusé de réception.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrat à faire signer par tous les élèves majeurs.</li> </ul>	<p><i>(voir II, 1.3)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Révision définitive des attributions, des DGT</li> </ul>	<p><i>(voir I : mai)</i>  <i>(voir III : rédaction du DGT)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Convocation du COCOBA et de l'ensemble du personnel avant le 1<sup>er</sup> octobre pour information sur l'utilisation du NTPP.</li> </ul>	<p><i>(voir IX, 2)</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi à l'Administration des certificats d'études et de qualification de 2<sup>e</sup> session + PV.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5389</a> du 28/08/15 : Directives pour l'année scolaire 2015-2016 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>Vérifier à la fin du mois le bon fonctionnement de l'installation de chauffage et prévenir au plus vite l'AGI si des anomalies sont constatées</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une réunion générale de tous les membres du personnel avant le 1<sup>er</sup> octobre</li> </ul>	<b>Article 8 du décret définissant la neutralité de l'enseignement de la CF du 31 mars 1994</b>
Vérifier à la fin du mois le bon fonctionnement de l'installation de chauffage et prévenir au plus vite l'AGI si des anomalies sont constatées	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande éventuelle de NTPP supplémentaire.</li> </ul>	<b>Circ de la DGEO</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pendant l'année scolaire, il conviendra de réaliser des opérations des opérations essentielles d'entretien satisfaisant à la gestion « responsable » par l'occupant d'un bien immobilier appartenant à un tiers</li> </ul>	<p><b>Le SGISFWB met à la disposition des Chefs d'établissement un guide synthétique sous forme de calendrier reprenant les règles élémentaires en matière d'entretien locatif des bâtiments et des abords, voir :</b></p> <p><a href="http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecure_dl&amp;u=0&amp;file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/RA/Calendrier_scolaire_de_l_entretien_locatif_des_batiments_et_abords_-_version_mise_en_ligne.pdf&amp;hash=7dab70af7aa3e1a354ce4868439c508968d255e6">http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecure_dl&amp;u=0&amp;file=fileadmin/sites/agi/upload/agi_super_editor/agi_editor/documents/RA/Calendrier_scolaire_de_l_entretien_locatif_des_batiments_et_abords_-_version_mise_en_ligne.pdf&amp;hash=7dab70af7aa3e1a354ce4868439c508968d255e6</a></p> <p><b>Cette synthèse ne se substitue en rien aux obligations complètes et détaillées du RAE.</b></p>
<b>OCTOBRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Au 1<sup>er</sup> octobre : comptage des élèves et par la suite, recomptage éventuel du NTPP</li> </ul>	<b><a href="#">Circ 5423</a> du 28/09/15 : Comptage des élèves – Octobre 2015</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des CESS pour validation auprès de la DGEO</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Légalisation des diplômes étrangers</li> </ul>	<i>(voir II, 1.6)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande de dérogation pour les inscriptions tardives et les changements d'orientation.</li> </ul>	<i>(voir II, 1.4)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>CTI : encodage des attributions.</li> </ul>	<i>(voir consignes du CTI)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi des horaires définitifs aux inspecteurs + MNE 14</li> </ul>	<b>Circ A/98/17 du 07/12/1998 : Informations à communiquer aux membres de l'inspection par les CE</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service général de l'Inspection</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5029</a> du 14/10/14 : Attributions des membres du Service général de l'Inspection</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi des IDS et SDS.</li> </ul>	<p>Articles 167, 167 bis, 167ter A.R. 22/03/1969  <a href="#">Circ 1911</a> : Perte partielle de charge et envoi du document IDS.-  Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document SDS. Réseau CF  <a href="#">Circ 2464</a> : Formulaires – perte partielle de charge et envoi du document IDS. – Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document SDS. Réseau CF  <a href="#">Circ 5475</a> du 27/10/15: Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive  <a href="#">Circ 5479</a> du 30/10/15 : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de la liste des emplois vacants au président de la commission zonale (vérifier la concordance avec la liste des emplois vacants donnée par la gestion informatisée).</li> </ul>	<p>Article 17 bis AR. 22/03/69</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations statutaires : chgt d'affectation (fonctions de promotion)</li> </ul>	<p>Article 94 AR. 22/03/69</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des stages en entreprise pour le 3<sup>ème</sup> degré T et P.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5284</a> du 10/06/15 : Organisation des stages en entreprise + Vade-mecum</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des bulletins et des registres de points</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 4635</a> du 18/11/13 : Bulletins en vigueur dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisé par la FWB / AS 13-14 + <a href="#">Circ 4681</a> du 09/01/14 : Erratum  <a href="#">Circ 5465</a> du 26/10/15 : Modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement secondaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement - année scolaire 2015-2016</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de dérogation à la norme de rationalisation de l'établissement à envoyer au Directeur général adjoint du SGAP (avec copie au Chargé de Mission de zone)</li> </ul>	<p><a href="#">Dt du 29/07/92</a></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signaler les problèmes urgents au SGISFWB en vue de la</li> </ul>	

préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante.	
<b>NOVEMBRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Propositions de composition des jurys de qualification</li> <li>Réorientation possible d'un élève de 5<sup>e</sup> année avant le 15 novembre</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 4350</a> du 12/03/13 : Certificats de qualification – Epreuves de qualification – Organisation et objectifs – Composition des jurys de qualification + <a href="#">Circ 4427</a> (Errata Circ 4350)</p> <p><a href="#">Circ 3241</a> du 13/08/10 : Délivrance du CQ – Schéma de passation des épreuves</p>
<b>DECEMBRE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation de la programmation après consultation du COCOBA et du conseil de participation.</li> </ul>	<p><b>Circ annuelle : Propositions de structures pour l'année scolaire en cours</b></p> <p><a href="#">Circ 5186</a> du 03/04/15 : Propositions de structures pour l'année scolaire 2015-2016 (circ annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5567</a> du 15/01/16 : Propositions de structures pour l'année scolaire 2016-2017 (circ annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 6058</a> du 14/02/17 : Propositions de structures pour l'année scolaire 2017-2018 (circ annuelle)</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévisions budgétaires, réalisation de transferts éventuels, clôture des comptes de fin d'exercice.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 4230</a> du 06/12/12 sur la gestion financière des établissements organisés par la FWB</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation du rapport d'activités à soumettre au conseil de participation avant le 31 décembre</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 1640</a> du 28/09/06 : Rapport annuel d'activités des étab. scol.</p> <p><a href="#">Circ 2442</a> du 11/09/08 : Rapport annuel d'activités des étab. d'ens sec ord organisé par la FWB</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des conseils de classe de réorientation (la réorientation doit se faire impérativement avant le 15/01 sauf 3<sup>e</sup> D avant le 15/10)</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 497</a> du 07/04/03 : Evaluation des études et CC</p>
<b>JANVIER</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transmission des propositions de programmation et/ou transformation des options pour l'année scolaire suivante.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5186</a> du 03/04/15 : Propositions de structures pour l'année scolaire 2015-2016 (circ annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5567</a> du 15/01/16 : Propositions de structures pour l'année</p>

	scolaire 2016-2017 (circ annuelle) <a href="#">Circ 6058</a> du 14/02/17 : Propositions de structures pour l'année scolaire 2017-2018 (circ annuelle)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction des demandes de dérogation aux minima par degré et/ou par option pour l'année scolaire suivante.</li> </ul>	<a href="#">Circ 5187</a> du 04/03/15 : Demandes de dérogation relatives aux structures et à l'encadrement AS 15-16
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comptage des élèves au 15 janvier.</li> </ul>	<a href="#">Circ 6010</a> du 06/01/17 : Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 16-01-2017 - constitution du fichier de tous les élèves
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi de la liste des élèves susceptibles de présenter l'examen de qualification</li> </ul>	<a href="#">Circ 3241</a> du 13/08/10 : Délivrance du CQ – Schéma de passation des épreuves

## FEVRIER

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ebauche des attributions pour l'année scolaire suivante, en fonction du calcul du NTPP.</li> </ul>	<i>(voir mai : Attributions)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des grilles à proposer aux élèves pour l'année scolaire suivante.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations statutaires : personnel enseignant (extensions de nomination et demande d'un complément de prestations)</li> <li>• Opérations statutaires : appel aux candidats : personnel administratif</li> </ul>	<a href="#">Circ 5143</a> du 30/01/15 : Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel TP dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art 37bis de l'AR du 22/03/69 – <i>DL 28/02/15</i> <a href="#">Circ 5176</a> du 27/02/15 : Temporaires prioritaires – application de l'article 33 de l'AR du 22 mars 1969 – Changement d'affectation- <i>DL 31/03/15</i> <a href="#">Circ 4749</a> du 28/02/14 : Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire à des fonctions de personnel administratif

	dans les établissements d'enseignement et dans les CPMS (excepté Hautes Ecoles et Ecoles supérieures des Arts) Circulaire annuelle, référence à l'article 28 du Décret du 12/05/04
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi du rapport d'activités avant le 15 février</li> </ul>	<a href="#">Circ 2442</a> du 11/09/08 : Rapport annuel d'activités des établissements d'ens sec ord organisés par la FWB

## MARS

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concertation des professeurs par discipline pour l'organisation d'épreuves communes de fin d'année</li> </ul>	<i>(selon les demandes de l'inspection)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier publicité de l'établissement.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction éventuelle d'un dossier sollicitant des heures supplémentaires (prélevées sur le fonds de solidarité et/ou celui de D+) pour l'année scolaire suivante.</li> </ul>	<a href="#">Circ 5239</a> du 27/04/15 : Demandes de NTPP supplémentaire émanant du fonds de solidarité pour les établissements d'ens sec organisé par la FWB – <i>DL 08/05/15 et 18/09/15</i>

## AVRIL

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction des éventuels bulletins de signalement pour le personnel définitif.</li> </ul>	<a href="#">AR du 22/03/1969</a> (Statut) : Chapitre VI, art. 66 à 75 <a href="#">Circ 05/J-MD/FM</a> du 23/01/1996 Bulletin de signalement et fiche individuelle pour toutes les disciplines, à l'exception des religions <a href="#">Circ 5250</a> du 07/05/15 : Bulletin de signalement des membres du personnel définitif
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commande des CESS</li> </ul>	<a href="#">Circ 4368</a> du 28/03/13 : Commande de formules de CESS de plein exercice et en alternance <i>DL 15/05/13</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information adressée aux élèves et aux parents à propos des orientations et choix d'options.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convocation des membres des jurys de qualification (première session).</li> </ul>	<a href="#">Circ 4350</a> du 12/03/13 : Certificats de qualification – Epreuves de qualification – Organisation et objectifs – Composition des jurys de

---

qualification + [Circ 4427](#) du 28/05/13 (ERRATA)  
[Circ 3241](#) du 13/08/10 : Délivrance du CQ – Schéma de passation  
des épreuves

---

## MAI

<ul style="list-style-type: none"><li>Mise au point de l'organisation de la fin de l'année scolaire : préparation des documents (délibérations, affichage des résultats, organisation des recours, distribution des bulletins, réunions de parents...)</li></ul>	<i>(voir circulaires reprises en juin, juillet-août et septembre)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>15 mai : dernier délai pour la rédaction des bulletins de signalement.</li></ul>	<i>(voir avril)</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>Préparation des attributions de l'année scolaire suivante.</li></ul>	<a href="#">AE du 22/04/1969</a> fixant les titres requis et <a href="#">AE du 30/04/1969</a> déterminant la spécificité des titres requis Circ B/93/6 du 22/07/93 : Rappel de quelques règles relatives aux attributions dans l'enseignement secondaire Circ du 25/08/92 : relative à l'assouplissement des titres requis, aux branches apparentées, au RPAS, à certaines fonctions et à certaines charges incomplètes dans l'ens de la FWB Circ FDL/FV/CC/0315/01 : Affectations à titre complémentaire et extension de la nomination à titre définitif – précision des notions : complément de charge, complément d'attributions, complément d'horaire, complément de prestations <a href="#">Circ 366</a> du 28/08/02 : Temps partiels <a href="#">Circ 5776</a> du 23/06/16 : Lecture des listings de paiement mensuel - Compréhension des informations – Codification des documents d'attributions
<ul style="list-style-type: none"><li>Préparation de l'horaire provisoire de la rentrée.</li><li>Signaler et/ou rappeler au SGISFWB les interventions à réaliser avant la rentrée scolaire de septembre.</li></ul>	

## JUIN

<ul style="list-style-type: none"><li>Préparation des CC de délibération, des attestations de fin d'année, des PV de délibération et des documents de motivation d'échecs.</li></ul>	<a href="#">Circ 5338</a> du 06/07/15 : fixant les modèles des attestations et certificats dans les CEFA <a href="#">Circ 5287</a> du 11/06/15 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice <a href="#">Circ 5771</a> du 17/06/16 : Modèle des attestations et certificats
--	---

	<p>sanctionnant les études dans l'enseignement secondaire en alternance</p> <p><a href="#">Circ 5762</a> du 10/06/16 : Recours contre les décisions des Conseils de classe et des Jurys de qualification dans l'enseignement secondaire ordinaire 2015-2016</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encodage des résultats pour l'obtention des modèles B-C / formules provisoires des CESS-CE2D-Cqual-Cet</li> </ul>	Mémento gestion-élèves
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédaction, transmission et validation des CESS</li> </ul>	<a href="#">Circ 5001</a> du 24/09/14 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2014-2015 – organisation, structures, encadrement (circ annuelle)
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificats relatifs aux connaissances de gestion de base.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ I/JS/GF-JDZ/JP/99/354</a> du 21/05/99 : Certificat relatif aux connaissances de gestion de base - modification de l'<a href="#">AR du 29/06/84</a> relatif à l'organisation de l'ens sec et de l'<a href="#">AGFWB du 22/10/1998</a> relatif aux attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études sec (<i>le modèle de certificat est remplacé par celui de la <a href="#">Circ 4461</a> du 18/06/13</i>)</p> <p><a href="#">Circ B11/-/GVL/dl/25.05.99/24-159</a> du 27/05/99 : Certificat relatif aux connaissances de gestion de base</p> <p><a href="#">Circ 2829</a> du 03/08/09: Délivrance du certificat relatif aux connaissances de gestion de base</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commande des journaux de classe et bulletins pour l'année scolaire suivante.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Convocation des membres des jurys de qualification (2<sup>ème</sup> session)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser aux enseignants les modalités de dépôt des questions d'examens de seconde session avec réponses attendues, répartition des points et matières à revoir.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information adressée aux parents et aux élèves concernant l'horaire des examens de 2<sup>ème</sup> session.</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement des documents de fin de fonction des membres du personnel.</li> </ul>	<i>(voir III)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation, mise à disposition et signature des éventuels rapports de temporaires.</li> </ul>	<p><b>Circ FDL/JC/dossier n° 29/02 du 05/06/02 (modèle différent pour les professeurs de religion)</b>  <b>Circ FDL/JC/CC/dossier n° 29/02 du 10/06/02</b></p> <p><b>Circ 05/MC/FM du 14/01/97 : Licenciement d'un temporaire</b></p>
<p><b>*** Clôture des comptes du premier semestre.</b>  Signaler les problèmes urgents au SGISFWB en vue de la préparation de la programmation budgétaire pluriannuelle et la planification des travaux pour l'année suivante.</p>	
<p><b>DU 1<sup>er</sup> au 5 JUILLET</b></p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légalisation des diplômes étrangers</li> </ul>	<i>(voir II, 1.6)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi à l'Administration des certificats d'études et de qualification de 1<sup>ère</sup> session+ PV.</li> </ul>	<b><a href="#">Circ 4845</a> du 22/05/14 : Envoi des listes récapitulatives des élèves ayant obtenu le CESS (annexe 4) par voie informatique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise de connaissance et signature des documents comptables du 1<sup>er</sup> semestre</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscription des nouveaux élèves – Inscription des élèves majeurs.</li> </ul>	<b><a href="#">AR du 29/06/84</a> : Conditions de passage et d'admission. (voir « Gestion des élèves » au chapitre II)</b>

## II. GESTION DES ELEVES

### Personnes ressources

Philippe LEIDINGER ([philippe.leidinger@cfwb.be](mailto:philippe.leidinger@cfwb.be))

#### Inscription des élèves – Admission des élèves – Exclusion des élèves

Dt du 24/07/1997 (« Missions ») art 76 à 86

##### 1.1 Pour les élèves qui s'inscrivent

➤ Documents à fournir :

- CEB (oui – non).
- Carte d'identité ou autre document (composition de ménage ou certificat de nationalité – à photocopier) pour connaître l'orthographe du nom.

Circ 5875 du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)

Circ 5768 du 14/06/16 : Nouvelle réforme du premier degré de l'enseignement secondaire : organisation, conditions d'admission, passage de classe, sanction des études

Circ 5814 du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)

Circ du 13/06/02 : Décisions des CC – modifications apportées à l'AR du 29/06/84 et à l'AGFWB du 22/10/98

AG du 07/06/99 fixant le ROI de base des ét de la FWB (ens sec)

*Dispense des cours*

Art 58 AR du 29/06/84 ( circ A/01/08 du 29/08/01) : Dispense des cours

*Passage du spécial à l'ordi*

Circ A/00/14 du 07/08/2000 + circ A/98/11 du 31/08/98

*Equivalence : voir point 1.6 Vérification : voir point 2.4*

Circ 5814 du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

<p><b>1.2 Pour les autres classes :</b></p> <p>➤ <u>Inscription provisoire</u> en attendant le dossier scolaire à demander immédiatement à l'école fréquentée antérieurement. Si inscription fin septembre, demande du dossier par RP. Si changement d'établissement entre le 25/09 et le 01/10 inclus ou entre le début janvier et 20 janvier : demande de dossier par RP.</p>	<p>(circulaire annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5814</a> du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5854</a> du 30/08/16 : Formulaire de choix dans l'enseignement secondaire. Cours de religion – cours de morale non confessionnelle – dispense du cours de religion et de morale non confessionnelle</p> <p>Circ A/98/10 du 28/08/98 : Inscription en 7T ou en 7P – respect des règles de correspondance</p>
<p>➤ <u>Documents à fournir par les parents ou par l'élève majeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletin (+ journal de classe à titre indicatif).</li> <li>• Carte d'identité ou autre document (à photocopier) pour connaître l'orthographe du nom.</li> <li>• Document (carnet de mariage, jugement...) stipulant qui est le responsable légal de l'élève.</li> <li>• Si élève étranger, voir chapitre II, pt 9 ci-après</li> </ul>	
<p>➤ <u>Notion de Correspondance</u></p>	<p><a href="#">Circ 5795</a> du 30/06/16 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : directives pour l'année scolaire 2016-2017 - organisation, structures et encadrement. Tome 2 : sanction des études - organisation de l'année scolaire 2016-2017</p>

<p>➤ <u>Obligation scolaire</u></p>	<p><a href="#">Circ 5814</a> du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5875</a> du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)</p>
<p><b>1.3. <u>Elève majeur au 01 septembre :</u></b> Conditions supplémentaires</p>	<p><a href="#">Dt du 24/07/1997</a> (« Missions ») art 76 et 80</p> <p><a href="#">Circ 442</a> du 09/01/03 : Nouvelle législation en matière d'allocations familiales des étudiants majeurs</p> <p><a href="#">Circ 3323</a> du 30/09/10 Informations nécessaires aux étudiants de plus de 18 ans pour déterminer le droit aux allocations familiales = <a href="#">Circ 3520</a> du 04/04/11 (Addendum à la circ 3323)</p> <p><a href="#">Circ 1680</a> du 27/11/06 : Allocations familiales – Certificats de scolarité</p>
<p><b>1.4 <u>Inscription tardive (au-delà du 1-10) :</u></b> Demander une dérogation aux art 56, 2°, de l'<a href="#">AR du 29/06/84</a> et 79 du Dt « Missions »</p>	<p><a href="#">Circ 5814</a> du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)</p>
<p><b>1.5 <u>Refus d'inscription :</u></b> Rédiger une attestation motivée du refus.</p>	<p><a href="#">Dt du 24/07/1997</a> (« Missions ») art.80 et 88</p> <p><a href="#">Circ 5814</a> du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p>

	(circulaire annuelle)
<b>1.6 Equivalence des titres étrangers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Demander l'équivalence pour les élèves ayant suivi leur scolarité à l'étranger (deux étapes : avis de la commission d'homologation, décision de l'administration).</li> </ul> <i>Pour information :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>Légalisation des diplômes et certificats en vue de la reconnaissance dans un pays étranger.</li> </ul>	<a href="#">Circ 5319</a> du 26/05/15 : Equivalence de titres d'études primaires et secondaires étrangers <a href="#">Circ 4416</a> du 21/05/13 : Equivalence des titres d'études primaires et secondaires étrangers  <a href="#">Circ 2922</a> du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB <a href="#">Circ 4665</a> du 19/12/13 : Légalisation des diplômes et certificats en vue de leur reconnaissance dans un pays étranger
<b>1.7 <u>Ramassage concurrentiel</u></b>	<a href="#">Circ 5541</a> du 04/01/16 : Financement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - comptage du 15-01-2016 - constitution du fichier de tous les élèves
<b>1.8 <u>Changement d'école</u></b>	<a href="#">Circ 2195</a> du 18/02/08 : Changements d'école – Application du nouveau Décret <a href="#">Circ 5795</a> du 30/06/16 : Circulaire générale relative à l'Organisation de l'enseignement secondaire ordinaire et à la Sanction des études. Tome 1 : directives pour l'année scolaire 2016-2017 - organisation, structures et encadrement. Tome 2 : sanction des études - organisation de l'année scolaire 2016-2017

## Gestion informatisée

### 2.1 Dossiers des élèves

- Encoder les grilles, les fiches élèves (avant le 01/10).
- Encoder les modifications intervenues : grilles, adresses, élèves sortis... (après le 01/10).
- Vérifier les listes des élèves inscrits (avant le 15/01).

- En mars-avril, vérifier l'exactitude du fichier élèves qui servira à l'impression des grilles horaires, modèle A + registre de délibération.
- Encoder les résultats des délibérations (en juin et septembre)

## **2.2 Registre matricule d'inscription**

Imprimer le registre matricule au 1<sup>er</sup> octobre et au 15 janvier.

## **2.3 Registre des présences**

A imprimer chaque mois dès le 01/10.

## **2.4. Directives en matière de vérification**

### **3. Changement d'orientation**

- Jusqu'au 15 octobre pour les élèves de 5<sup>e</sup> année (au-delà de cette date le chef d'établissement doit transmettre un demande de dérogation en la justifiant).
- Jusqu'au 15 janvier pour les autres élèves (sauf dérogation).

### **4. CESS**

- Commande des formules de CESS

## ***Mémento gestion-élèves***

[Circ 5875](#) du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)

[Circ 5814](#) du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)

[Circ 985](#) du 19/10/04 : Tenue des documents administratifs

[Circ 985](#) du 19/10/04 : Tenue des documents administratifs

[Circ 2922](#) du 21/10/09 : Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB

[Circ 3806](#) du 29/11/11 : Organisation et compétences territoriales des membres du Service de Vérification

[Circ 3867](#) du 06/02/12 : Transmission de documents au service de vérification de la population scolaire

[AR du 29/06/84](#) (voir [Circ du 13/06/02](#) : Décision du CC et modifications apportées à l'AR du 29/06/1984)

[Circ 4368](#) du 28/03/13 : Commande de formules de CESS de plain

- Transmission et validation des CESS

## 5. Elève qui quitte l'école

- Envoyer le dossier à l'école d'accueil : attestation de fréquentation partielle, attestation(s) diverses, grille(s),... + accusé de réception à solliciter.
- Garder une copie du dossier.  
Sortir l'élève de la gestion-élèves.

## 6. Evaluation et délibérations

Etablir pour chaque élève, une attestation (A, B ou C), une formule avec la grille-horaire.

## 7. Elève étranger / Paiement du droit d'inscription / Documents d'identité

exercice et en alternance *DL 15/05/13*

[Circ 4446](#) du 10/06/13 : Transmission (par voie électronique) et validation des CESS, annexes + [Circ 3226](#) du 01/10/10 : CESS en alternance

[Circ 4845](#) du 22/05/14 : envoi des CESS par voie électronique (Annexe A)

[Circ 330](#) du 26/06/02 : Centre d'Education et de Formation en Alternance – Attestations et certificats

[Circ 5287](#) du 06/07/15 : Attestations, rapports, certificats et brevets délivrés au cours des études secondaires de plein exercice

[Circ 5814](#) du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)

[AGFWB du 28/07/1998](#) : Règlement des études pour l'ens sec (*figure au journal de classe*)

[Circ 497](#) du 07/04/03 : Evaluation des études et CC

[Dt du 24/07/1997](#) « Missions », Art 67 et suivants

(voir chapitre I : *Organisation générale : préparation des délibérations juin-août-septembre*)

[Circ 4492](#) du 25/07/13: Directives applicables en matière de vérification dans l'ens sec ord organisé ou subventionné par la FWB

[Circ 5751](#) du 03/06/16 : Circulaire relative à l'équivalence des titres d'études primaires et secondaires étrangers

[Circ 5287](#) du 06/07/15 : Attestations, rapports, certificats et brevets

délivrés au cours des études secondaires de plein exercice  
[Circ 5814](#) du 11/07/16 : Obligation scolaire, inscription des élèves, gratuité, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires, assistance en justice et/ou assistance psychologique dans l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles (circulaire annuelle)

*(voir 1.6 pour l'équivalence et légalisation)*

#### 8. Stages en entreprise

[Circ 1256](#) du 13/10/05 : [AR du 21/09/04](#) relatif à la protection des stagiaires – Modifications des mécanismes d'examen médical préalable – *DL 01/09/05*

[Circ 5284](#) du 10/06/15 : Organisation des visites et stages dans l'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles-Enseignement + Vade-mecum

[Circ 5913](#) du 12/10/16 : Circulaire relative à la prolongation de la mesure transitoire relative aux Contrats d'Apprentissage Industriels

[Circ 5912](#) du 12/10/16 : Entr'apprendre 2016-2017 (Fondation pour l'Enseignement) : offre de stages en entreprises – inscriptions ouvertes

[Circ 6023](#) du 16/01/17 : Entr'apprendre 2016-2017 (Fondation pour l'Enseignement) : offre de stages en entreprises – clôture des inscriptions le 31/01/2017

#### 9. Absentéisme et décrochage – Prévention des assuétudes – Accrochage scolaire

[Circ 5001](#) du 24/09/14 : Enseignement secondaire en alternance - directives pour l'année scolaire 2014-2015 – organisation, structures, encadrement

[Circ 1552](#) du 19/07/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention des assuétudes en milieu scolaire

[Circ 1785](#) du 07/03/07 : Inventaire des bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de

l'enseignement au sens large et de l'aide à la jeunesse ainsi que tous leurs partenaires – *Réponse souhaitée dans la quinzaine*  
[Circ 2110](#) du 28/11/07 : Action de soutien du GFWB relative à la prévention des assuétudes

[Circ 3362](#) du 16/11/10 : Ressources à disposition des étab scolaires en matière de prévention des assuétudes en milieu scolaire

[Circ 2226](#) du 12/03/08 : Dispositif favorisant un retour réussi à l'école des élèves ayant séjourné dans un service d'accrochage scolaire – Demande de moyens humains supplémentaires

## 10. Internats

[Circ 5327](#) du 26/06/15 : Fixation des tarifs journaliers et mensuels des pensions des élèves internes

[Circ 5229](#) du 07/04/15 : Prix de la pension dans les internats org par W-BE / AS 2015-2016

[Circ 5696](#) du 28/04/16 : Fixation du prix des pensions des élèves internes hébergés au sein des internats et homes d'accueil de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 5281](#) du 09/06/15 : Inscription des élèves et des étudiants dans les internats et les homes d'accueil de la FWB

## 11. Bulletins

[Circ 4635](#) du 18/11/13 : Bulletins en vigueur dans l'enseignement organisé par la FWB- AS 13-14

[Circ 5465](#) du 26/10/15 : Modalités d'utilisation des bulletins

[Circ 5952](#) du 09/11/16 : Modalités d'utilisation des bulletins destinés aux élèves de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par Wallonie-Bruxelles Enseignement. Année scolaire 2016-2017

## 12. Suspension des cours

[Circ 1180](#) du 06/07/05 : Suspension des cours

[Circ 1876](#) du 22/05/07 : Encadrement des élèves de l'enseignement secondaire à la fin de l'année scolaire ainsi que durant et après les épreuves d'évaluation (décembre, juin et septembre)

13. Elève handicapé ou malade chronique  
Elèves à besoins spécifiques

[Circ 1341](#) du 17/01/06 : Intégration des personnes présentant un handicap ou malades chroniques dans l'enseignement obligatoire

[Circ 2118](#) du 07/12/07 : Invitation à une formation sur l'intégration scolaire d'élèves à besoins spécifiques

[Circ 2623](#) du 11/02/09 : Evaluation des élèves atteints d'une déficience auditive

[Circ 2879](#) du 16/09/09 : Vade-mecum de l'intégration des élèves à besoins spécifiques

14. Enseignement en milieu hospitalier

[Circ 3292](#) du 14/10/10 : L'enseignement en milieu hospitalier subv. ou organisé par le ministère de la Communauté française

15. Aide à l'orientation des élèves

[Circ 2525](#) du 05/11/08 et [Circ 3993](#) du 08/05/12 : Lancement du site [www.monmetiermonavenir.FWBwb.be](http://www.monmetiermonavenir.FWBwb.be)

[Circ 3727](#) du 15/09/11 : Campagne de sensibilisation aux métiers de l'informatique – AS 2011-2012

16. Certificat de qualification

[Circ 3368](#) du 30/11/10 : Certificats de qualification – Epreuves de qualification – Organisation et objectifs – Composition des jurys de qualification

[Circ 3241](#) du 13/08/10 : Délivrance du CQ – Schéma de passation des épreuves

[Circ 4350](#) du 12/03/13 : Epreuve de qualification – Organisation et objectifs – Composition du jury de qualification – Certification(s) au terme de l'année + [Circ 4427](#) du 28/05/13 : (Erratum à la circ 4350)

[Circ 4466](#) du 24/06/13 : Recours contre les décisions des Conseils de classe et des Jurys de qualification

[Circ 5280](#) du 05/06/15 : Nouvelle procédure d'édition des Certificats de qualification et d'études, des attestations de compétences complémentaires et des certificats de qualification

spécifiques de plein exercice et en alternance

[Circ 5933](#) du 27/10/16 : Circulaire relative à la prolongation de la mesure transitoire relative à la nouvelle mouture du Contrat d'Alternance et au Vade-Mecum de l'OFFA

## 17. Accès aux documents administratifs

[Circ 3685](#) du 16/08/11 : Accès aux documents administratifs, copie des interrogations et examens, dossiers disciplinaires

## 18. CPU

[Circ 4539](#) du 06/09/13 : Options de base groupées concernées par la CPU – Modèles de documents administratifs et pédagogiques

### Références des documents issus du Comité de validation CPU

- Remédiation CPU : CPU/2013/2
- Dossier apprentissage coiffure : CPU/2014/5
- Dossier apprentissage esthéticien : CPU/2014/6
- Dossier apprentissage mécanique automobile TQ : CPU/2014/7
- Dossier apprentissage mécanique automobile P : CPU/2014/8
- PMO plein exercice : CPU/2014/9
- PMO alternance 2014 : CPU/2014/10
- Communication CPU : CPU/2014/11

[Circ 6052](#) du 07/02/17 : Invitation à participer aux épreuves sectorielles organisées par EDUCAM en 2016-2017. Épreuves sectorielles mécanicien d'entretien et mécanicien polyvalent.

[Circ 6047](#) du 02/02/17 : Invitation aux séances d'information concernant l'implémentation de la certification par unités conformément au décret du 12 Juillet 2012

[Circ 5562](#) du 14/01/16 : DASPA – appel à candidatures  
[Circ 5936](#) du 27/10/16 : DASPA – appel à candidatures pour  
l'ouverture d'un nouveau dispositif d'accueil et de scolarisation  
des élèves primo-arrivants

**19 . Primo-arrivants**

# III. GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL DIRECTEUR, ENSEIGNANT ET AUXILIAIRE D'EDUCATION

## Documents de base

[Circ 3831](#) du 03/01/12 : Organisation du Service général de l'enseignement secondaire et des centres PMS

[Circ 2870](#) du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du pers ens et assimilé de l'enseignement obligatoire soumis au statut du 22 mars 1969 – Interprétations et commentaires

[Circ 2918](#) du 15/10/09 : Modalités d'application de l'AGFWB du 14 mai 2009 portant revalorisation de certains membres du personnel de l'ens porteur d'un master en application du protocole d'accord du 20 juin 2008 + [Circ 2929](#) du 23/10/09 : Addendum + [Circ 2994](#) du 25/01/10 : Précisions + [Circ 3347](#) du 20/10/10 : Erratum

[Circ 3088](#) du 25/03/10 : Sécurité des données personnelles

[Circ 3877](#) du 08/02/12 : Procédure d'autoenregistrement via carte d'identité pour accéder aux serveurs de la FWB + [Circ 3952](#) du 27/03/12 : Erratum

[Circ 3313](#) du 22/09/10 : Coordonnées de la Cellule des désignations  
**REFORME DES TITRES ET FONCTIONS**

Site « PRIMOWEB » (fonctions, barèmes, accroches cours-fct)

## DEMANDE DE TEMPORAIRES via DGT

Voir Vade-mecum réalisé par le Service des désignations de l'Administration et distribué à tous les chefs d'établissement (prochainement réactualisé)

Contact téléphonique ou via mail avec le Service des désignations de l'Administration (coordonnées via circulaire *ad hoc*)

[AR du 22/03/1969](#) fixant le statut des membres du personnel directeur et enseignant, ... (statut)

[Circ 5765](#) du 10/06/16 : Organisation de la rentrée scolaire 2016-2017 des membres des personnels directeur et enseignant, auxiliaire d'éducation, paramédical, social et psychologique des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB (Circulaire annuelle de rentrée scolaire)

[Circ 5001](#) du 24/09/14 : Enseignement en alternance – Directives pour l'AS 14-15

[Circ 1808](#) du 27/03/07 : Formulaire déclaration vacance d'emploi

[Circ 2847](#) du 21/08/09 : Demande de désignation d'un temporaire

[Circ 5187](#) du 04/03/15 : Demandes de dérogation relatives aux structures et à l'encadrement AS 15-16

[Circ 5297](#) du 17/06/15 : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées (Circulaire annuelle)

[Circ 5975](#) du 02/12/16 : WBE – membres des personnels : Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et temporaire prioritaire, de personnel administratif, de maîtres et de professeurs de religions ainsi que de puéricultrices non statutaires dans les établissements d'enseignement obligatoire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 - **INFORMATIONS IMPORTANTES**

[Circ 6020](#) du 13/01/17 : Publication au Moniteur belge des emplois restant vacants à l'issue des opérations de réaffectation dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et homes d'accueil de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 5493](#) du 17/11/15 : Circulaire relative à la réforme des Titres et Fonctions

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240>

	<p><a href="#">Circ 5703</a> du 04/05/16 : Circulaire relative à la mise en ligne de Primoweb (info destinée au public)</p> <p><a href="#">Circ 5572</a> du 17/06/16 : Circulaire relative à la communication des choix effectués par le Pouvoir organisateur dans le cadre d'accroches cours-fonction(s) multiples</p> <p><a href="#">Circ. 366</a> du 28/08/02 : Temps partiels</p> <p><a href="#">Circ 5827</a> du 20/07/16 : Circulaire relative à la Chambre de l'expérience utile – version 2 – juillet 2016 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p><a href="#">Circ 5828</a> du 20/07/16 : Circulaire relative à la Chambre de la Pénurie - version 2 (réforme des titres et fonctions – CITICAP)</p> <p><a href="#">Circ 5829</a> du 20/07/16 : Circulaire relative à la communication des choix effectués par le Pouvoir organisateur dans le cadre d'accroches cours-fonction(s) multiples – version 2 – juillet 2016</p> <p><a href="#">Circ 5994</a> du 19/12/16 : Circulaire relative à la réforme des titres et fonctions. Prolongation des assouplissements de formalités administratives pour l'année scolaire 2016-2017</p> <p><a href="#">Circ 6001</a> du 22/12/16 : Circulaire relative au mécanisme d'assimilation à titre suffisant pour les porteurs d'un titre de pénurie</p>
<b><u>HELP DESK POUR CHEFS D'ETABLISSEMENT</u></b>	<p><a href="#">Circ 1335</a> du 09/01/06 : Intégration des NTIC dans les tâches administratives des chefs d'établissements scolaires</p> <p><a href="#">Circ 1668</a> du 27/10/06 : Création d'une adresse mail publique</p>
<b><u>ENTREE EN FONCTION</u></b>	<p><a href="#">Circ 1646</a> du 02/10/06 (complétée par la <a href="#">Circ 1771</a> du 02/03/07) : Formation en cours de carrière – AS 06-07 / Brochure d'accueil pour les enseignants de l'ens sec ordinaire engagés sous couvert de l'art 20.</p> <p><a href="#">Circ 5806</a> du 06/07/16 : Accueil des nouveaux enseignants dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire (« Professeurs référents »)</p>
<p><b><u>2.2 Prestation de serment</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• obligatoire lors d'une première désignation à la FWB</li> <li>• 1 exemplaire du document pour l'agent et 1 pour le dossier au secrétariat de l'école.</li> <li>• s'il échet, vérifier que cette prestation de serment a bien eu lieu.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5875</a> du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)</p>

### **2.3. Documents à remplir et à renvoyer en un seul exemplaire dans la même enveloppe, au plus tard le lendemain de l'entrée en fonction**

- CF12 OBLIGATOIRE
- PE 50 : identification du personnel, situation fiscale et cumuls éventuels
- PE 51 : services prestés antérieurement, uniquement pour les temporaires (pour la validation éventuelle dans l'ancienneté pécuniaire)
- Document « D3 »
- Remarques :
  1. S'il s'agit de la première entrée en fonction dans l'enseignement organisé par la Communauté française, il convient de joindre
    - ✓ Un extrait d'acte de naissance
    - ✓ Un certificat de bonne conduite, vie et mœurs, modèle 2
    - ✓ Une composition de ménage
    - ✓ Une copie certifiée conforme des diplômes ou titres
    - ✓ Un certificat de milice éventuellement
    - ✓ S'il échet, les attestations des services antérieurs prestés en dehors de l'ens. De la FWB.
  2. Un CF12 OBL doit être établi à chaque modification dans la carrière du membre du personnel (maladie, accident de travail, changement d'attribution, reprise de fonction, congé, ...)
- le signalétique **évolutif** du CTI doit également être tenu à jour (encodage simultané à l'envoi du FWB12 OBL).
- C131a (entrée en fonction à temps partiel).
- C131b (document mensuel) à rentrer à l'ONEM.
- SSA6 : formulaire de demande de numéro médical sur le site du SSA. Administration de l'expertise médicale
- document « DIMONA » : à destination de l'ONSS par messagerie électronique ou téléphone – demander une copie de la carte SIS.
- document IMME 14 : fiche jaune à transmettre à l'inspection à l'entrée

[Retour « Table des Matières »](#)

[Circ 5875](#) du 14/09/16 : Directives pour l'année scolaire 2016-2017 – Organisation, structures, encadrement (circ annuelle)

[Circ 3821](#) du 14/12/11 : Paiement à terme échu

Voir circulaire de rentrée

**Le document D3 doit être remis à l'agent dès son entrée en fonction**  
Livret CTI

Le changement d'adresse peut être effectué à l'ordinateur par la transaction « SIGN » de même que le numéro de compte bancaire  
[Circ 1786](#) du 07/03/07 : Nouveau modèle de certificat de bonnes conduite, vie et mœurs (mod. 2) – Extrait de casier judiciaire

*Pour rappel, un certificat médical ne doit plus être remis :*

[Circ 906](#) du 21/06/2004 : examens médicaux – personnels de l'enseignement.

[Circ 3124](#) du 03/05/10 : Instauration de la New DIMONA

+ [Circ 3137](#) du 10/05/10 : New DIMONA : Précisions de l'ONSS

+ [Circ 3238](#) du 11/08/10 : New DIMONA : Incidences sociales

+ [Circ 3346](#) du 20/10/10 : New DIMONA : Encodage pas à pas

[Circ 5704](#) du 04/05/16 : Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS concernant les DIMONA

[Circ 5809](#) du 07/07/16 : Centres d'éducation et de formation en alternance - déclarations DIMONA : modifications importantes

[Circ 3735](#) du 26/09/11 : Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile des membres du personnel de l'enseignement secondaire... de la FWB

en fonction (surtout si article 20) ainsi qu'en fin de fonction et en cas d'absence.

- reconnaissance d'expérience utile pour les professeurs de cours T et P à leur 1<sup>ère</sup> entrée en fonction

- vérification de la possession d'un permis de travail

**Permis de travail:** le chef d'établissement doit vérifier que le ressortissant étranger non européen a un permis de travail. Toutefois, une demande de permis de travail peut être suffisante pour l'engagement. Sachant que pour

obtenir un permis de travail voire une prolongation de ce permis, il faut que le ressortissant ait une opportunité de travail. La demande peut donc aussi être faite de concert avec le chef d'établissement

2.4. Pour les **jeunes travailleurs temporaires** et répondant aux conditions suivantes : - moins de 25 ans – 1<sup>ère</sup> entrée en fonction dans la FWB moins de 4 mois après l'obtention du titre : les inviter à introduire un dossier à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement pour obtenir leur pécule de vacances

2.5. **Attestation** à remplir par le **SLT** et non par les soins du CE

**Circ 3736 du 26/09/11 : Valorisation de certaines prestations au titre d'expérience utile ... acquise pour moitié dans une fonction de la catégorie ... enseignant – Dispense à certains professeurs de PP**

**Circ 1204 du 16/08/05 : Modification à l'AR du 18/04/58 portant statut pécuniaire du personnel enseignant...**

**Circ 2734 du 02/06/09 : Valorisation pécuniaire de l'expérience utile limitée à 8 années portée à 9 années au 01/01/09 et à 10 années au 01/01/10**

**Circ 3736 du 26/09/11**

**Circ ministérielle 920/LAM/VS/circ 96/97 du 20/08/96**

**Circ 03/JMC/DEVA001 de la DGPE du 16/07/97 rappelant la circ ministérielle du 20/08/96**

Consulter les administrations régionales :

- **Région de Bruxelles – Capitale :**  
Administration de l'Economie et de l'Emploi  
Direction de la Politique de l'Emploi  
Boulevard du Jardin Botanique 20  
1035 BRUXELLES  
tél : 02/800.34.71

- **Région wallonne :**

Direction de l'Emploi et de l'Immigration  
Place de la Wallonie, 1  
5100 JAMBES  
tél : 081/33.31.11

(mutuelles, prêt, ONE,...)	
<b>3. <u>ABSENCES</u></b> <b>Tous les membres du personnel ont l'obligation de prévenir l'établissement de leur absence avant leur 1<sup>e</sup> heure de cours de la journée.</b>	
<u>Absence pour maladie</u> <u>Absence d'un jour</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>l'établissement complète un certificat « absence d'un jour » et l'envoie à l'organisme de contrôle agréé.</li> <li>un CF12 OBL « absence d'un jour » doit être envoyé à la Direction déconcentrée dont relève l'établissement (pour les membres définitifs également).</li> </ul> <u>Absence de plusieurs jours</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>le membre du personnel lui-même envoie un certificat médical à l'organisme de contrôle agréé.</li> <li>un CF12 OBL d'interruption et un CF12 OBL de reprise de fonction doivent être envoyés à la Direction déconcentrée des personnels (pour tous les membres, définitifs et temporaires).</li> <li>MNE14 à envoyer à l'Inspection compétente</li> </ul>	<b>MED CONSULT-ASBL</b> <b>Rue des Chartreux 57 1000 BRUXELLES</b> <b>No vert : 0800/93341</b>  <a href="#">Circ MW/BM/250800</a> du 29/08/2000 : Absences pour cause de maladie (nombre de jours – calcul suivant statut de temporaire ou définitif) <a href="#">Circ MW/BM/bm/170800</a> du 17/08/2000 : Absences pour maladie <a href="#">Circ du 17/06/99</a> : Maladies graves et de longue durée <a href="#">Circ 4069</a> du 26/06/12 : Contrôle des absences pour maladie des membres du personnel – Instructions et informations complètes <a href="#">Circ 4646</a> du 03/12/13 : Innovation dans les procédures de transmission des certificats médicaux <a href="#">Circ A/98/17</a> du 07/12/1998 : Information à communiquer aux membres de l'inspection <a href="#">Circ 4937</a> du 23/07/14 : Nouveaux C-M + N° de télécopie + Circ 4940 ERRATUM
<b>3.2. Demandes de contrôle de l'absence pour maladie :</b> Doivent être adressées à Mme Jessica GLINEUR par Tél. 02.413.40.83, par Fax au 02.413.35.76, par courriel <a href="mailto:contrôle.medical@FWBwb.be">contrôle.medical@FWBwb.be</a> en mentionnant votre n° de fax pour que <b>MED CONSULT</b> puisse vous donner le résultat du contrôle le plus vite possible	<a href="#">Circ 1571</a> du 23/08/08 Demandes de contrôle en cas d'absence pour maladie – Mise sous contrôle spontané
<b>3.3. Absence de plus de 10 jours ouvrables :</b> envoi d'un DGT pour pourvoir au remplacement. <u>Remarque :</u> école prioritaire : après 5 jours implantation maternelle à une classe : le jour même	<i>(voir pt 1.2)</i>

<p><b>3.4. Accident de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le certificat SSA 1bis de couleur jaune.</li> <li>• une déclaration d'accident de travail en deux exemplaires sera complétée et envoyée au Ministère de la C.F. Cellule des Accidents du Travail – local 6 E636 – Bd Léopold II, 44 à 1080 Bruxelles ou par téléphone (02.413.39.49), ou par e-mail <a href="mailto:Accidents.travail.enseignement@FWBwb.be">Accidents.travail.enseignement@FWBwb.be</a> (voir <a href="#">Circ 1345</a> du 24/01/06)</li> <li>• remarque : voir obligations et listes des postes à risques selon la médecine du travail (circulaire protection de la maternité – il y a toute une série de risques repris).</li> <li>• membre du personnel victime d'une agression : assistance psychologique d'urgence et assistance juridique</li> <li>• Prestations réduites</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 4746</a> du 25/02/14 : Référentiel des instructions et démarches administratives en matière d'accidents du travail des personnels de l'enseignement</p> <p><a href="#">Circ. 2109</a> du 21/11/07 Accidents du travail et maladies professionnelles – Prestations réduites pour raison de santé</p> <p><a href="#">Circ. 5507</a> du 03-12 -2015</p> <p>+</p> <p><a href="#">Circ. 5641</a> du 04-03-2016 : Accidents du travail - - Rôle de la Direction des Accidents du Travail des personnels de l'Enseignement en matière de consolidation pour des accidents du travail comportant au total moins de 30 jours d'absence. - Conséquence de non présentation aux convocations de l'Administration de l'expertise médicale suite à un accident du travail.</p> <p>Erratum à la circulaire 5507 du 03/12/2015</p>
<p><b>3.5 Congés et disponibilités</b></p>	<p><a href="#">Circ 5297</a> du 17/06/15 : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées (Circ annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 1810</a> du 23/03/07 : Congé pour l'exercice d'un mandat politique</p> <p><a href="#">Circ 5205</a> du 17/03/15 : Mesures de protection de la maternité concernant les membres du personnel enseignant et assimilé</p>
<p><b>Relevé mensuel des absences :</b> doit être transmis sur formule ad hoc à la DGPE.</p>	<p><a href="#">Circ 5315</a> du 23/06/15 : Organisation de la rentrée scolaire AS : 15-16 (Circulaire annuelle)</p>
<p><b>3.7 Contrôle des absences du personnel</b></p>	<p><a href="#">Circ 4069</a> du 26/06/12 : Contrôle des absences pour maladie des membres des personnels en Communauté française : instructions et informations complètes</p>
<p><b>3.8 Tutelle sanitaire</b></p>	<p><a href="#">Circ. 987</a> du 25/10/04 Organismes chargés d'assurer la tutelle sanitaire des membres des personnels de l'enseignement organisé par la Communauté française. Rappel des règles essentielles</p>
<p><b>4. AGENTS TEMPORAIRES : Fin de fonction</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Licenciements</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5315</a> du 23/06/15 : Organisation de la rentrée scolaire AS : 15-16 (Circulaire annuelle)</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>CF12 OBL</u></li> <li>• <u>C4</u> : document ONEM à remettre uniquement aux temporaires et aux temporaires prioritaires</li> <li>• <u>Attestation de services rendus</u>.</li> <li>• <u>D3</u> : à transmettre à la DGPE et à faxer au service de désignation du cabinet ministériel concerné</li> <li>• <b><u>Rapport éventuel</u></b> L'absence de rapport est équivalente à la mention bon. <i>Rappel : Pour les professeurs de religion, ce rapport ne peut concerner l'aspect pédagogique.</i></li> </ul>	<p><a href="#">Circ 2609</a> du 05/02/09 : Formulaires D3 et D4</p> <p><i>(voir I, 9 : juin)</i></p>
<p><b><u>AGENTS DEFINITIFS</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• SDS (perte d'emploi) ou IDS (perte d'heures) : à envoyer fin juin et au début octobre.</li> <li>• <u>D4</u> : si rappel à l'activité de service</li> <li>• <u>Fiche individuelle</u> éventuelle à faire signer par l'intéressé dans les deux rubriques : faits favorables et défavorables. Ne pas oublier de délivrer un accusé de réception si l'agent conteste par écrit.</li> <li>• <u>Bulletin de signalement</u> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- éventuel : entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mai ;</li> <li>- à la demande écrite de l'intéressé : n'importe quand dans l'année</li> </ul> </li> <li>• <u>CF-CAD</u> : demande de congé ou de disponibilité document à envoyer en 2 exemplaires (+ une copie pour le dossier) à la Direction déconcentrée : avant le 1<sup>er</sup> du mois qui précède ou avant le 15 juin si c'est pour le 1<sup>er</sup> septembre. NB. Si interruption partielle ou complète de carrière : formulaire ONEM pour que l'intéressé puisse obtenir une compensation financière de cet organisme</li> <li>• Interruption de carrière pour congé parental...</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 2464</a> du 24/09/08 : Perte partielle de charge et envoi du document I.D.S. Mise en disponibilité par défaut d'emploi et envoi du document S.D.S (<i>voir AR du 22/03/1969</i>)</p> <p><a href="#">Circ 5475</a> du 27/10/15: Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive</p> <p><a href="#">Circ 5479</a> du 30/10/15 : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive</p> <p><a href="#">Circ 5250</a> du 07/05/15 : Bulletin de signalement des membres du personnel définitifs <i>(voir I, 6 : avril)</i></p> <p><a href="#">Circ 5742</a> du 01/06/16 : Congés – Disponibilités – Absences réglementairement autorisées (Circulaire annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 1396</a> du 14/03/06 : Interruption de la carrière professionnelle dans le cadre du congé parental ou de l'assistance médicale d'un</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de congé pour mission</li> <li>• Aménagement de fin de carrière</li> <li>• Prestations des membres du personnel (Dispo type IV) + Fin prématurée d'une interruption de la carrière professionnelle</li> </ul>	<p> membre du ménage ou de la famille</p> <p><a href="#">Circ 1013</a> du 01/12/04 : Congé pour mission et mise en disponibilité pour mission spéciale</p> <p><a href="#">Circ 5346</a> du 13/07/15 : Congés pour mission prévus par les articles 6bis et 7 du décret du 24 juin 1996 portant réglementation des missions, des congés pour mission et des mises en disponibilité pour mission spéciale dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française</p> <p><a href="#">Circ 4013</a> du 31/05/12 : Ouverture du droit à la pension ou à la pension anticipée pour les membres du personnel de l'enseignement</p> <p><a href="#">Circ 4939</a> du 23/07/14 : Mesures d'aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR). La présente circulaire remplace les circulaires relatives aux aménagements de fin de carrière précédentes, à savoir les circulaires n°3569 du 16 mai 2011, n°4016 du 1er juin 2012 et n°4022 du 08 juin 2012</p>
<p><b>VACANCE D'EMPLOI</b> : à déclarer obligatoirement dans les 10 jours à la DGPE, à la commission zonale d'affectation, à la commission interzonale d'affectation.</p>	<p><a href="#">Dt du 24/06/96</a> réglementant les missions ... (vacance d'emploi)</p> <p><a href="#">Circ FDL/FV/IM/EMVAC/00</a> du 11/08/2000 : Déclaration de la vacance d'emploi – rappel de l'art 17bis de l'AR du 22/03/1969</p> <p><a href="#">Circ FDL/FV/cc/0131/02</a> du 13/02/2002 : Notice explicative concernant la vacance d'un emploi + formulaire de déclaration de vacance</p> <p><a href="#">Circ 1808</a> du 27/03/07 : Formulaires</p> <p><a href="#">Circ 1819</a> du 16/04/07 : Formalités obligatoires à accomplir par le Chef d'établissement</p>
<p><b><u>DOCUMENTS COLLECTIFS A TRANSMETTRE A LA DIRECTION DECONCENTREE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un relevé des personnes nommées et exerçant à titre temporaire une fonction de sélection ou de promotion sera fourni <u>dès que possible</u> à la Direction déconcentrée.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5315</a> du 23/06/15 : Organisation de la rentrée scolaire 2015-2016 des membres des personnels des établissements d'enseignement obligatoire organisé par la FWB (Circulaire annuelle)</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Début de chaque mois</u> : un relevé du mois antérieur des absences, maladies ou accidents de travail (un pour les temporaires et un pour les définitifs)</li> <li>• <u>Début de chaque mois</u> : un relevé du mois antérieur des absences non réglementairement justifiées (pour les définitifs et les temporaires)</li> <li>• <u>Début de chaque mois</u> : document E19 (uniquement temporaires)</li> </ul>	
<p><b><u>COMMUNICATION AUX MEMBRES DU PERSONNEL DES « OPERATIONS STATUTAIRES »</u></b></p> <p><b><u>8.1 Pour les temporaires et les temporaires prioritaires</u></b></p> <p><u>JANVIER :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>appel aux candidats à une désignation à titre temporaire et à titre de temporaire prioritaire</u> (effet : l'année scolaire suivante).</li> </ul> <p>&gt;Pour les temporaires qui ne détiennent pas le CAP</p> <p><b><u>8.2 Pour les temporaires prioritaires</u></b></p> <p><u>FEVRIER :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• avant le 1<sup>er</sup> mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1<sup>er</sup> septembre suivant).</li> </ul> <p><i>Commentaires : il s'agit d'une demande permettant à un membre du personnel, désigné à titre de temporaire prioritaire dans un emploi non vacant, d'obtenir une charge complémentaire dans un autre établissement scolaire, ceci afin d'être rémunéré pour une charge complète.</i></p> <p><u>MARS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• demande de changement d'affectation vers une autre zone (effet : 1<sup>er</sup> septembre suivant) ;</li> <li>• renonciation à conserver l'emploi dans lequel le temporaire prioritaire est affecté afin d'obtenir une nouvelle affectation dans un autre établissement de la même zone (effet : 1<sup>er</sup> septembre suivant).</li> </ul> <p><u>MAI</u></p>	<p><a href="#">Circ 5975</a> du 02/12/16 : WBE – membres des personnels : Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et temporaire prioritaire, de personnel administratif, de maîtres et de professeurs de religions ainsi que de puéricultrices non statutaires dans les établissements d'enseignement obligatoire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018 - <b>INFORMATIONS IMPORTANTES</b></p> <p><a href="#">Circ 6028</a> du 18/01/17 : WBE - Personnels enseignants. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire et/ou de temporaire prioritaire dans l'enseignement fondamental et secondaire, les internats et les homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2017-2018</p> <p><a href="#">Circ 4967</a> du 01/09/14 : Examens pour la délivrance du Certificat d'Aptitudes pédagogiques – Session 2014- 2015</p> <p><a href="#">Circ 5143</a> du 30/01/15 : Demande d'obtention d'un complément de prestations formulée par un membre du personnel TP dans une fonction à prestations incomplètes – application de l'art 37bis de l'AR du 22/03/69 – <b>DL 28/02/15</b></p> <p><a href="#">Circ 6089</a> du 28/02/17 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Temporaires prioritaires. Changements d'affectation. Article 33 du statut du 22 mars 1969</p> <p><a href="#">Circ 6044</a> du 01/02/17 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Changements d'affectation dans un autre établissement de la zone ou dans un établissement d'une autre zone Article 48 du statut du 22 mars 1969 : Fonctions de recrutement</p>

### **8.3 Pour les définitifs**

#### OCTOBRE :

- demande de réaffectation définitive, pour les membres du personnel mis en disponibilité par défaut d'emploi (fonctions de recrutement, de sélection et de promotion) ;
- demande de changement d'affectation, dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à une fonction de promotion (effet : 1<sup>er</sup> janvier suivant)

#### JANVIER :

- demande de changement d'affectation (ex-mutation), dans la même zone et/ou dans une autre zone, pour les membres du personnel nommés à titre définitif à une fonction de recrutement ou à une fonction de sélection (effet : 1<sup>er</sup> juillet suivant).

#### FEVRIER :

- avant le 1<sup>er</sup> mars, demande d'un complément de prestation pour exercer sa fonction à prestations complètes (effet : 1<sup>er</sup> septembre suivant ; procédure semblable à celle destinée aux temporaires prioritaires – voir supra).
- demande d'extension de la nomination, dans un autre établissement de la zone et/ou d'une autre zone où existe des heures vacantes, relevant de la même fonction que celle à laquelle le membre du personnel est nommé ( ceci concerne les définitifs qui n'ont jamais obtenu un horaire complet dans le cadre de leur nomination – effet : 1<sup>er</sup> septembre suivant).

#### MAI :

- rédaction (éventuelle) d'un bulletin de signalement par le CE (entre le 1<sup>er</sup> et le 15 mai).
- Mesures d'aménagement de fin de carrière

#### A TOUT MOMENT

**[Circ 6043](#) du 01/02/17 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire – application de l'article 45, § 2<sup>ter</sup>, de l'arrêté royal du 22 mars 1969. - Demande d'octroi d'un complément de prestations – application de l'article 45 § 2bis, de l'arrêté royal du 22 mars 1969**

**[Circ 4996](#) du 07/10/13 : Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation définitive**

**[Circ 5446](#) du 15/10/15 : Changement d'affectation des membres du personnel nommés à une fonction de promotion (Art 94 AR 22 mars 1969) – *DL 31/10/15***

**[Circ 6012](#) du 10/01/17 : Personnels de l'enseignement organisé par la FWB. Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Personnel-Fonctions de sélection - changements d'affectation Article 80 de l'Arrêté royal du 22 mars 1969.**

**[Circ 5545](#) du 05/01/16 : WBE - Personnels enseignants. Maîtres et professeurs de religion - Changement d'affectation dans un autre établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone**

**[Circ 3840](#) du 06/01/12 : Nouvelle affectation dans une autre fonction de sélection ou de recrutement (Art 50§2 de l'AR du 22 mars 1969)**

**[Circ 5142](#) du 30/01/15 : Demande d'extension de la nomination à titre définitif et affectation à titre complémentaire (application de l'art 45 §2<sup>ter</sup> de l'AR du 22/03/69) – Demande d'octroi d'un complément de prestations (application de l'art 45 §2bis du 22/03/69) – *DL 28/02/15 (circulaire annuelle)***

**[Circ 5140](#) du 30/01/15 : Demande d'octroi d'un complément de**

	<p>prestations ... religion ... (AR 25/10/71) – DL 23/02/15 (circulaire annuelle)</p> <p><a href="#">Circ 5218</a> du 25/03/15 : Changement d'affectation dans des emplois déf. et temp. vac. à conférer dans les CDPA de W-BE</p> <p><a href="#">Circ 4013</a> du 31/05/12 : Ouverture du droit à la pension ou à la pension anticipée pour les membres du personnel de l'enseignement</p> <p><a href="#">Circ 5753</a> du 06/06/16 : Interruptions de la carrière professionnelle dans l'enseignement et les centres psycho-médico-sociaux</p> <p><a href="#">Circ 5173</a> du 24/02/15 : Vacance d'un poste réservé à un chargé de mission à conférer au CAF à Tihange – DL 16/03/15</p>
<u>9. INTERVENTION DE L'EMPLOYEUR DANS LES FRAIS DE DEPLACEMENT</u>	<a href="#">Circ 5976</a> du 02/12/16 : Intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transport en commun public et / ou dans l'utilisation de la bicyclette des membres du personnel
<u>10. FRAIS DE DEPLACEMENT DU CHEF D'ETABLISSEMENT</u>	<a href="#">Circ. 5348</a> du 15/07/15 Circulaire concernant l'obligation pour les chefs d'établissement d'obtenir l'autorisation de prélever leurs frais de déplacement et (ou) de séjour sur les dotations
<u>11. CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE</u>	<p><a href="#">Circ 3441</a> du 01/02/11 : Contrat collectif (n° 4.046.274) d'assurance « frais soins de santé et hospitalisation » - Modifications contractuelles</p> <p><a href="#">Circ 1493</a> du 12/06/06 : Contrat collectif (n° 4.046.274) d'assurance « frais soins de santé et hospitalisation » - Demande d'adhésion</p>
<u>12. CUMUL HORS ENSEIGNEMENT</u>	<a href="#">Circ 1367</a> du 16/02/06 : Dt du 27/01/06 portant modification de diverses dispositions relatives aux règles de cumul applicables aux membres du personnel de l'enseignement
<u>13. SERVICE SOCIAL</u>	<p><a href="#">Circ 4535</a> du 05/09/13 : Vacances d'hiver des membres du personnel –Hiver 2013 – DL 31/10/13</p> <p><a href="#">Circ 3316</a> du 01/10/10 : Service social : octroi de prêts</p> <p><a href="#">Circ 5052</a> du 11/05/14 : Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement - rencontres des relais sociaux en novembre et décembre 2014</p> <p><a href="#">Circ 5733</a> du 23/05/16 : Service social de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Modifications des services et aides offerts aux membres des personnels de l'Enseignement organisé par la</p>

	Fédération Wallonie Bruxelles
<u>14. PROFESSEUR DE PP EN CEFA</u>	<a href="#">Circ 1380</a> du 28/02/06 : Application de l'art 21 du <a href="#">Décret du 03/07/1991</a> organisant l'ens sec en alt – Professeur de PP en fonction dans un CEFA
<u>15. PROFESSEURS DE PP SANS ELEVES (SECTEUR AGRONOMIE)</u>	<a href="#">Circ 1422</a> du 05/04/06 : Emplois de professeur de PP sans élèves dans les établissements secondaires organisés ou subventionnés par la FWB
<u>16. SIGNALÉTIQUE</u>	<a href="#">Circ 1434</a> du 12/04/06 : Signalétique des membres du personnel
<u>17. AGENTS A.C.S. ET A.P.E.</u>	<a href="#">Circ 4324</a> du 20/02/13 : Agents ACS ou APE dans l'ens de plein exercice ord et spéc <i>DL 15/03/13</i> <a href="#">Circ 4438</a> du 03/06/13 : Directives relatives à l'engagement de personnels ACS/APE autres que les puéricultrices APE de l'ens ord
<u>18. AGENTS P.T.P.</u>	<a href="#">Circ 5159</a> du 18/02/15 : Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) Demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en Région Wallonne <a href="#">Circ 5160</a> du 18/02/15 : Agents P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) - demande réservée aux établissements ou implantations de l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-capitale <a href="#">Circ 5307</a> du 22/06/15 : Directives relatives à l'engagement de PTP région Brx <a href="#">Circ 5308</a> du 22/06/15 : Directives relatives à l'engagement de PTP Rég. Wallonne <a href="#">Circ 5589</a> du 03/02/16 : Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Wallonne <a href="#">Circ 5590</a> du 03/02/16 : Introduction des demandes et procédure d'attribution des postes P.T.P. (Programme de Transition Professionnelle) dans l'enseignement obligatoire en Région Bruxelles-Capitale
<u>19. FINS DE CARRIERE</u>	<a href="#">Circ 4013</a> du 31/05/12 : Ouverture du droit à la pension anticipée pour les membres des personnels de l'enseignement <a href="#">Circ 4939</a> du 23/07/14 : Mesures d'aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la

	<p>pension de retraite (DPPR). La présente circulaire remplace les circulaires relatives aux aménagements de fin de carrière précédentes, à savoir les circulaires n°3569 du 16 mai 2011, n°4016 du 1er juin 2012 et n°4022 du 08 juin 2012</p> <p><a href="#">Circ 2640</a> du 02/03/09 : Augmentation intercalaire des membres du personnel toujours en activité de service à 57 ans et 58 ans</p> <p><a href="#">Circ 6017</a> du 10/01/17 : Vade-mecum : Pension de retraite et pension de survie des membres du personnel nommés à titre définitif ou assimilés (stagiaires) de l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles</p> <p><a href="#">Circ 6033</a> du 25/01/17 : Mesures d'aménagement de fin de carrière – disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR) – régime des pensions du secteur public</p>
<u>20. FICHES DE PAIE</u>	<p><a href="#">Circ 1603</a> du 01/09/06 : Nouveau modèle de fiche de paie des membres du personnel de l'ens et des PMS</p> <p><a href="#">Circ 2718</a> du 14/05/09 : Amélioration du système PUBLIWEB</p>
<u>21. REMUNERATION DES MAITRES DE STAGE</u>	<p><a href="#">Circ 4414</a> du 13/05/13 : Rémunération des maîtres de stage dans l'enseignement fondamental et dans l'enseignement secondaire, ordinaire, spécialisé et de promotion sociale, organisés ou subventionnés par la Communauté française</p>
<u>22. ECHELLE BAREMIQUE – REVALORISATION BAREMIQUE</u>	<p><a href="#">Circ 1709</a> du 19/12/06 : Octroi de l'échelle 301...</p> <p><a href="#">Circ 2213</a> du 28/02/08 : Revalorisation barémique accordée à certains membres du pers ens de l'ens sec inférieur ordinaire et spécial de plein exercice et de prom soc (annule la <a href="#">Circ 2206</a> du 22/02/08)</p>
<u>23. STATUT, FORMATION ET DESIGNATION DES DIRECTEURS ET DES ADMINISTRATEURS + CERTAINES FONCTIONS DE SELECTION</u>	<p><a href="#">Circ 1908</a> du 15/06/07 : Dt du 02/02/07 fixant le statut des directeurs</p> <p><a href="#">Circ 2268</a> du 15/04/08 : Application des dispositions de l'article 26 § 1er, 2ème alinéa du décret du 02 février 2007 fixant le statut des directeurs</p> <p><a href="#">Circ 2698</a> du 29/04/09 : Interprétation de l'article 140, §1 alinéa 1 du <a href="#">Décret du 02/02/07</a> fixant le statut des directeurs</p>

---

[Circ 2708](#) du 07/05/09 : Outils d'Aide à la Décision  
[Circ 3359](#) du 09/11/10 : Attestations de réussite aux formations aux fonctions de directeur  
[Circ 5098](#) du 19/12/14 : Ateliers d'information administrative aux chefs d'établissements scolaires  
[Circ 3825](#) du 19/12/11 + [Circ 3908](#) du 29/02/12 : Formation initiale des administrateurs – Inscriptions  
[Circ 5063](#) du 17/11/14 : Formation initiale des chefs d'établissement – volet propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – demande d'inscription  
[Circ 5120](#) du 16/01/15 : Formation initiale des chefs d'établissement – volet propre à l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – demande d'inscription  
[Circ 3904](#) du 27/02/12 : Formation initiale des directeurs... pour l'année 2012 - Volet commun à l'ensemble des réseaux  
[Circ 4001](#) du 16/05/12 : Désignation dans des emplois vacants ou disponibles d'administrateur  
[Circ 3955](#) + [Circ 3958](#) du 30/03/12 : Désignation dans des emplois vacants ou disponibles de préfet des études ou directeur  
[Circ 5758](#) du 08/06/16 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – appel aux candidats formateurs pour les modules relatifs aux brevets des fonctions de promotion et de sélection  
[Circ 5958](#) du 17/11/16 : Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible de directeur dans l'enseignement secondaire supérieur – Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
[Circ 5957](#) du 17/11/16 : Appel aux candidats à une désignation dans un emploi vacant ou disponible de directeur dans l'enseignement secondaire inférieur – Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles  
[Circ 5779](#) du 24/06/16 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles – Inscription au module administratif des formations aux fonctions de directeur dans l'enseignement de promotion sociale, directeur dans

---

	l'enseignement fondamental, chef d'atelier, secrétaire de direction et administrateur dans l'enseignement de plein exercice
<u>24. ALLOCATIONS FAMILIALES</u>	<p><a href="#">Circ 2565</a> du 19/12/08 : Reprise du paiement des allocations familiales par l'ONAFTS</p> <p><a href="#">Circ 4560</a> du 13/09/13 : Informations nécessaires relatives aux étudiants de plus de 18 ans pour déterminer le droit aux allocations familiales et son maintien</p> <p><a href="#">Circ 3638</a> du 28/06/11 : Supplément d'allocations familiales en faveur de certains MDP en incapacité de travail</p>
<u>25. ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE</u>	<a href="#">Circ 2565</a> du 19/12/08 Allocation de rentrée scolaire 2007. Allocations familiales relatives au personnel engagé à titre contractuel ou temporaire dans les établissements d'enseignement organisés par la FWB
<u>26. LETTRE DE MISSION DES COORDONNATEURS DE ZONES</u>	<a href="#">Circ 2105</a> du 22/11/07 Lettre de mission des coordonnateurs de zones
<u>27. CONSEILLER PEDAGOGIQUE</u>	<a href="#">Circ 5782</a> du 27/06/16 : Enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Appel aux candidats à une désignation en qualité de conseiller pédagogique au sein du Service de Conseil et de Soutien pédagogiques de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
<u>28. PAGAS</u>	<p><a href="#">Circ 3264</a> du 3265 du 01/09/10 : Le Numéro Vert « Assistance Ecoles », mesure du Plan d'actions visant à garantir les conditions d'un apprentissage serein (PAGAS)</p> <p><a href="#">Circ 4156</a> du 01/10/12 : Numéro vert écoles (élèves/parents) contre les violences scolaires.</p>
<u>29. NEW DIMONA</u> Brochure <u>DIMONA</u>	<p><a href="#">Circ 3124</a> du 03/05/10 : Instauration de la New DIMONA</p> <p><a href="#">Circ 3137</a> du 10/05/10 : New DIMONA : Précisions de l'ONSS</p> <p><a href="#">Circ 3238</a> du 11/08/10 : New DIMONA : Incidences sociales</p> <p><a href="#">Circ 3346</a> du 20/10/10 : New DIMONA : encodage pas à pas</p> <p><a href="#">Circ 5790</a> du 28/06/16 : Application DDRS : rappel des règles d'encodage des DIMONA et des déclarations des risques sociaux (DRS) secteur chômage</p> <p><a href="#">Circ 5984</a> du 12/12/16 : Nouvelles fonctionnalités dans l'application métier « DDRS » pour la déclaration des risques sociaux. - C131A : encodage électronique - C78.3 et C131B :</p>

	procédure de modification <a href="#">Circ 5978</a> du 05/12/16 : Application « DDRS » - Formations destinées aux Établissements scolaires et Pouvoirs Organisateurs
<u>30. GOSS</u>	<a href="#">Circ 4588</a> du 02/10/13 : Cadres de référence (gestion de l'organisation des structures dans l'enseignement sec- grilles horaires)
<u>31. MISSIONS DU SURVEILLANT-EDUCATEUR</u>	<a href="#">Circ 3411</a> du 18/01/11 : Missions du surveillant-éducateur
<u>32. FRAIS DE SEJOUR</u>	<a href="#">Circ 3447</a> du 02/02/11 : Indemnité pour frais de séjour – Mission d'encadrement des élèves lors de classes de dépaysement, de découverte ou lors d'activités extérieures à l'établissement organisées dans le cadre des programmes d'études
<u>33. FORMATION A LA PEDAGOGIE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE INFERIEUR</u>	<a href="#">Circ 3576</a> du 19/05/11 : Organisation du module de formation à la pédagogie de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire inférieur à destination des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur ou des porteurs d'un diplôme de niveau universitaire complété par le certificat d'aptitude pédagogique ou le certificat de cours normaux techniques moyens – <i>DL 10/06/11</i>
<u>34. C.P.U. – CERTIFICATION PAR UNITES</u> <u>Références des documents issus du Comité de validation CPU</u> -Remédiation CPU : CPU/2013/2 - Dossier apprentissage coiffure : CPU/2014/5 - Dossier apprentissage esthéticien : CPU/2014/6 - Dossier apprentissage mécanique automobile TQ : CPU/2014/7 - Dossier apprentissage mécanique automobile P : CPU/2014/8 - PMO plein exercice : CPU/2014/9 - PMO alternance 2014 : CPU/2014/10 - Communication CPU : CPU/2014	<a href="#">Circ 3620</a> du 20/06/11 : C.P.U. – Référentiels de formation expérimentaux <a href="#">Circ 4053</a> du 15/06/12 : Dispositif expérimental CPU (AS : 12-13) <a href="#">Circ 4153</a> du 01/10/12 : CPU- Missions de l'Inspection <a href="#">Circ 4218</a> du 20/11/12 : CPU- Organisation des épreuves sectorielles de l'automobile <a href="#">Circ 4391</a> du 22/04/13 : Circulaire relative à l'organisation de la CPU dans l'enseignement qualifiant <a href="#">Circ 4539</a> du 06/09/13 : Options de bases groupées par la CPU (sanction des études) Modèles de documents administratifs et pédagogiques <a href="#">Circ 4768</a> du 07/03/14 : Programme d'aide à la rédaction des attestations de validation des UAA pour les options organisées en CPU <a href="#">Circ 5277</a> et <a href="#">Circ 5278</a> du 04/06/15 : Programme d'aide à la rédaction des attestations de validation des UUA en régime CPU

<p><b><u>35. IPIEQ (Instances de pilotage de l'enseignement qualifiant)</u></b></p>	<p><a href="#">Circ 3768</a> du 17/10/11 : Appel à projets : octroi d'incitants au redéploiement de l'ens sec qualifiant dans le cadre des IPIEQ  Circ 4204 du 30/10/12 : Appel à projets- Octroi d'incitants IPIEQ  <a href="#">Circ 4620</a> du 31/10/13 : Appel à projets - Octroi d'incitants au redéploiement de l'enseignement secondaire qualifiant dans le cadre des IPIEQ  <a href="#">Circ 4624</a> du 05/11/13 : Appel à projets - Octroi d'incitants au redéploiement de l'enseignement secondaire qualifiant dans le cadre des IPIEQ  <a href="#">Circ 4932</a> du 14/07/14 : Modification du fonctionnement des IPIEQ  <a href="#">Circ 4965</a> du 29/08/14 : Choix des secteurs pour le plan de redéploiement des IPIEQ  <a href="#">Circ 4965</a> du 29/08/14 : Choix des secteurs pour le plan de redéploiement des IPIEQ</p>
<p><b><u>36. ONSS</u></b></p>	<p><a href="#">Circ 3855</a> du 19/01/12 : Application de la réglementation relative à la cotisation ONSS due par tout employeur mettant à la disposition de certains de ses travailleurs un véhicule utilisé à des fins autres que strictement professionnelles + <a href="#">Circ 3962</a> du 26/03/12 : Informations complémentaires</p>

## IV. FORMATION CONTINUEE

### 1. FORMATION EN COURS DE CARRIERE DU PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'ETABLISSEMENT

- Diffusion de l'information concernant les possibilités de formation aux enseignants.
- Avant le 15/09 : Elaboration, avec l'équipe éducative, d'un plan de formation
- Approbation du projet personnel de formation d'un membre du personnel enseignant.
- Organisation de l'horaire des enseignants en tenant compte du temps réservé pour la formation – Demande de dérogation éventuelle.
- Etat du nombre de jours de formation auquel a participé chaque enseignant.
- Délivrance de l'autorisation de participation à des formations compte tenu du nombre de jours de formation déjà accordés et des besoins du service.
- Envoi du bulletin d'inscription dûment signé.
- Organisation du remplacement de l'enseignant en formation –

[Dt du 11/07/02](#) relatif à la formation en cours de carrière dans l'ens spécial, l'ens sec ordi et les CPMS et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière.

[Circ 5558 et 5559](#) du 11/01/16 : Formation en cours de carrière dans l'enseignement secondaire ordinaire – règles comptables – année scolaire 2015-2016

[Circ 971](#) du 05/10/04 : Plan de formation.

[AGFWB du 12/09/02](#) portant délégation de compétence en matière de formation en cours de carrière dans l'ens spécial, l'ens sec ordi et les CPMS.

[AGFWB du 19/06/03](#) portant exécution du [Dt du 11/07/02](#) relatif à la formation en cours de carrière dans l'ens spécial, l'ens sec ordi et les CPMS et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière

[Circ 5283](#) du 10/06/15 : Formation en cours de carrière – Remplacement des enseignants en formation + [Circ 5354](#) du 23/07/15 (ERRATUM)

[Circ 4983](#) du 08/09/14 : Demande de dérogation au nombre de jours de formation sur base volontaire pour un enseignant

<p><b>2. <u>ACCUEIL D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Décision relative à une demande</u></b> d'un inspecteur visant à organiser une activité de formation au sein de l'établissement.</li> <li>• <b><u>Questions d'intendance</u></b>, notamment les repas ( prix plafonnés ) et locaux.</li> <li>• <b><u>Déclaration de créance et liste de présence</u></b> dûment approuvées et signées par l'inspecteur organisateur transmises à l'Administration.</li> </ul>	<p><a href="#">Circ 5558 et 5559</a> du 11/01/16 : Formation en cours de carrière dans l'enseignement secondaire ordinaire – règles comptables – année scolaire 2015-2016</p>
<p><b>3. <u>ORGANISATION D'ACTIVITES DE FORMATION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b><u>Après approbation</u></b> du COCOBA, et accord du Gouvernement (délégation de signature au Directeur général adjoint du SGAP), <b><u>organisation des formations</u></b> sur la base du plan de formation élaboré par l'équipe éducative.</li> <li>• Transmission à la Commission de Pilotage, dans le rapport annuel d'activités, d'une <b><u>évaluation des formations</u></b> réalisées au niveau de l'établissement d'enseignement.</li> </ul>	<p><a href="#">Dt du 11/07/02</a> relatif à la formation en cours de carrière dans l'ens spécial, l'ens sec ordi et les CPMS et à la création d'un Institut de la formation en cours de carrière.  <a href="#">AGFWB du 12/09/02</a> portant délégation de compétence en matière de formation en cours de carrière dans l'ens spécial, l'ens sec ordi et les CPMS</p>

## V. SUPERVISION DES DOCUMENTS A CARACTERE PEDAGOGIQUE

### 1. DOCUMENTS DES ENSEIGNANTS

- Journal de classe
- Cahier de préparations
- Cahier de matières vues et de compétences à faire acquérir
- Questions d'examens
- Travaux des élèves : à archiver jusqu'à homologation
- PV. De délibération : à archiver pendant 30 ans

[Circ 2540](#) du 29/11/08 : Documents relatifs à la préparation des cours dans l'enseignement secondaire ordinaire

### 2. DOCUMENTS A DISPOSITION DU PERSONNEL

- Référentiels des compétences à exercer
- Programme des cours
- Projet pédagogique de la C.F.
- Projet éducatif de la C.F.
- Projet d'établissement
- ROI de base
- ROI de l'établissement
- Règlement général des études
- Vade-mecum (interne) à l'usage des membres du personnel
- Base de données « Convention internationale des Droits de l'enfant »
- ...

*Les programmes sont disponibles en format PDF sur le site de Restode ([www.restode.FWBwb.be](http://www.restode.FWBwb.be)) >Ressources > Programmes d'études, de même que les projets pédagogique et éducatif de la FWB*

[Circ 4984](#) du 09/09/14 : Cadres de référence des grilles horaires de l'enseignement secondaire de plein exercice et d'enseignement en alternance

[Circ 4777](#) du 17/03/14 : Inventaire des programmes disponibles au 1<sup>er</sup> mars 2014

[Circ 1338](#) du 12/01/06 : Base de données de référence d'outils à propos de la Convention internationale des Droits de l'enfant »

## VI. ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

### Par le chef d'établissement

- Visites de classe (consignées dans un registre)
- Conseils méthodologiques
- Evaluation des aptitudes pédagogiques
- Plan de formation en cours de carrière
- Rapports avec l'inspection
- Initiatives et expériences pédagogiques
- Evénements d'exception : choisir les personnes – ressources

Diffusion de documents

### Epreuves et évaluations externes certificatives et non certificatives

[Circ 2015](#) du 03/09/07 : Missions du Service de l'Inspection de l'enseignement secondaire ordinaire

[Circ 5689](#) du 26/04/16 : Attributions des membres du Service général de l'Inspection

[Circ 2081](#) du 24/10/07 : Mise en garde à propos de la diffusion du document intitulé « La vérité sur la drogue » dans les établissements d'enseignement

[Circ 3694](#) du 26/08/11 : Epreuves externes certificatives

[Circ 4310](#) du 12/02/13 : Dispositions relatives à l'épreuve certificative externe commune au terme de l'enseignement secondaire intitulé « test d'enseignement secondaire supérieur »

[Circ 3893](#) du 17/02/12 : Dispositions relatives au TESS – AS 11-12 – *DL 15/03/12* + [Circ 3912](#) du 29/02/12 : Erratum

[Circ 5834](#) du 26/08/15 : Dates de passation des épreuves externes certificatives et non certificatives

[Circ 5794](#) du 28/06/16 : Dates de passation des épreuves externes certificatives et non certificatives pour l'année scolaire 2016-2017

### Service de conseil et de soutien pédagogiques

[Circ 4198](#) du 26/10/12 : Service de conseil et de soutien pédagogiques

### Dispositifs « Facilitateurs du projet d'établissement » et « Evénement d'exception »

[Circ 3615](#) du 16/06/11 : Dispositifs « Facilitateurs du projet d'établissement » et « Evénement d'exception »

## VII. SECURITE - HYGIENE

Documents de base sur le site du SIPPT ([www.espace.FWBwb.be/sippt](http://www.espace.FWBwb.be/sippt) ou [www.FWBwb.be/sippt](http://www.FWBwb.be/sippt)).

**Synthèse des dispositions essentielles** : [Circ 2674](#) du 09/04/09 : Référentiel en matière de sécurité / bien-être dans les établissements scolaires et assimilés

Consulter également le site du Service de Prévention et de Médecine du Travail : [www.spmt.be](http://www.spmt.be) et [www.arista.be](http://www.arista.be)

[Circ 5708](#) du 09/05/16 : Sécurité/hygiène : Système téléphonique à destination des établissements scolaires et assimilés

Calendrier d'une année scolaire en sécurité : [Circ 1672](#) du 06/11/06

[Circ 2832](#) du 06/08/09 : Déménagement de la Direction du SIPPT

### 1. Missions du chef d'établissement en matière de prévention et de protection du travail.

- Comité de Concertation de Base (COCOBA)  
Fonctionnement régulier des COCOBA au niveau des points liés au bien-être du travailleur défini par la loi du 04/08/1996.  
Réalisation des plans globaux de prévention d'action annuels et quinquennaux.
- Conseiller en prévention local  
Désignation  
Missions pleinement remplies par ce dernier en lui octroyant les moyens nécessaires, e.a. information (via le site du SIPPT) et formation complémentaire
- Documents administratifs  
Tenue des documents en matière de prévention ou de prévention au travail dont la tenue du registre de sécurité de l'établissement.  
Transmission des documents requis auprès des Administrations et services concernés.
- Plan d'intervention en cas de sinistre, accident et catastrophe  
Rédaction de consignes de sécurité appropriées : communication et affichage à destination du personnel et des publics : affichage de plans d'étages pour l'évacuation.

[Circ. 987](#) du 25/10/04 : Organismes chargés d'assurer la tutelle sanitaire des membres des personnels de l'ens organisé par la FWB.  
[Circ 2558](#) du 16/12/08 : Organisation / fonctionnement des CoCoBa  
[Circ 2559](#) du 16/12/2008 : Organisation / fonctionnement des CoCoBa PaPo

[Circ LO/98/11/A.72/chefs4.sec](#) du 08/12/1998 : Ens de la FWB : application du RGPT et du Code du bien-être au travail – Désignation des conseillers en prévention s »

[Circ 1298](#) du 07/12/05 : Formation, information et documentation des Conseillers en prévention locaux

[Circ 5996](#) du 21/12/16 : Formation de base des Conseillers en prévention

[Circ 2865](#) du 04/09/09 : Report de l'attribution des périodes complémentaires « Conseiller en prévention »

[Circ 4636](#) du 18/11/13 : Sécurité- organisation de manifestations diverses

[Circ 4875](#) du 13/06/14 : Sécurité – « Rédaction d'un bon de commande, procédure des 3 feux verts

Approbation par le service Régional d'Incendie et le COCOBA.

- Analyses de risques  
Procéder aux analyses de risques telles que prévues par la loi du 04/08/1996 relative au bien-être des travailleurs dans l'exécution de leur travail et de ses arrêtés d'application.
- Sécurité des élèves (y compris extra-muros) Veiller à l'amélioration continue de la sécurité (y compris routière) e.a. aux abords de l'école.
- Premiers soins  
Secouristes formés aux techniques de premiers soins.  
Local et produits nécessaires à l'apport des premiers soins disponibles.
- Hygiène  
S'assurer du suivi des recommandations de la Médecine du Travail et notamment en matière de nettoyage des locaux, d'hygiène des sanitaires, etc.  
Mettre en œuvre dans les cuisines et restaurant les mesures d'hygiène (HACCP) imposées par la réglementation.
- Prévention des incendies  
Visite périodique de l'établissement par le Service Régional d'Incendie.  
Formation d'Equipiers de 1<sup>ère</sup> intervention.  
Exercices d'évacuation périodiques.  
Evaluation régulière de l'évolution de la situation en matière de prévention des incendies.

**Circ JD/LD/096009 du 01/01/96 : Inspection médicale scolaire, conditions d'hygiène et de salubrité des locaux et du matériel scolaire**

**[Circ OD/OD/SIPPT/980785R8.999](#) du 24/08/98 : Signalisation de sécurité**

**[Circ 1651](#) du 17/10/06 : Composition d'une petite pharmacie mise à la disposition du personnel**

**[Circ B/96/12](#) du 27/11/96 : Inspection des denrées alimentaires AR 04/12/95**

**Circ HI/FH/SIPPT/991480R4.999 du 19/01/00 : Substances utilisées par les lave-vaisselle industriels installés dans les cuisines et les cafétérias**

**[Circ 1297](#) du 05/12/05 : Politique de promotion des attitudes saines sur les plans alimentaires et physiques pour les enfants et adolescents de la FWB**

**[Circ 2880](#) du 17/09/09 : Formations continuées en matière de normes HACCP et d'hygiène des cuisines et des restaurants scolaires, en partenariat avec l'AFSCA**

**[Circ CDSH 3](#) du 25/06/90 : Protection contre l'incendie dans les établissements scolaires**

**[Circ PC/PC/SIPPT/991964R5.999](#) du 30/05/00 : Contrôle périodique des bâtiments et installations par le Service d'Incendie.**

**Circ n° 14 du 28/12/2000 : Sécurité : contrôle périodique des**

- Lutte contre le tabagisme

- Entretiens et contrôles périodiques

Mise en œuvre des entretiens périodiques et des contrôles périodiques des installations techniques y soumises.  
Suivi des contrôles périodiques.

Exécution des instructions données en matière d'aires de jeux et d'équipements sportifs.

- Personnel

Formation suffisante et appropriée en matière de prévention des accidents.

Information des risques et des moyens pour y obvier.

Vérifier à la bonne observation des instructions dispensées.

Tenue des listes des personnes soumises à la Médecine du Travail et information de la cellule SEPPT du Ministère des modifications apportées à cette liste.

- Amiante

Faire procéder aux mises à jour de « l'inventaire amiante » par le SGISFWB

Appliquer un plan de gestion du risque lié à l'amiante si nécessaire.

bâtiments et installations par le service d'incendie compétent  
[Circ 5857](#) du 01/09/16 : Analyse des risques relative au risque d'incendie – Outil et aide mis à la disposition des Chefs d'établissement

[Circ 1507](#) du 19/06/06 : Prévention des incendies dans les logements de fonction + [Circ 1671](#) du 06/11/06 : Erratum à la circ 1507

[Circ 1289](#) du 29/11/05 : Protection des travailleurs contre la fumée de tabac. AR du 19/01/05. Interdiction de fumer dans les établissements scolaires

[Circ 1518](#) du 27/06/06 : Recommandations du GFWB relatives à la prévention du tabagisme et l'interdiction de fumer à l'école  
[Note d'information](#) du 09/07/07 : Evaluation du respect de l'interdiction de fumer dans les établissements scolaires

[Circ 421](#) du 30/10/02 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations

[Circ 446](#) du 13/01/03 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations

[Circ 2188](#) du 11/02/08 : Buts de football (et sports assimilés) mobiles – Sécurité des installations – Pictogramme d'avertissement

[Circ 3314](#) du 22/09/10 : Pratique de l'escalade sur une structure artificielle et [Circ 4358](#) du 19/03/13 : Sécurité et contrôle du matériel d'escalade

[Circ 3742](#) du 26/09/11 : AR du 15/12/2010 relatif aux premiers secours dispensés aux travailleurs victimes d'un accident ou d'un malaise

[Circ I/JD/JM/985](#) du 25/05/98 : Inventaire de l'asbeste (brochure)

[Circ LO/98/03/A78/ASBESTEC1](#) du 12/05/1998 : Application du règlement général pour la protection du travail dans les établissements d'ens organisés par la FWB – Inventaire de l'asbeste

\* Plan interne d'urgence

[Circ HI/FH/SIPPT/991539R1.999](#) du 19/01/00 : Inventaire asbeste : Application du RGPT dans les établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB  
[Circ 1202](#) du 16/08/05 : Gestion de la problématique amiante (asbeste) dans les bâtiments scolaires  
[Circ 2115](#) du 03/12/2007 : Plan interne d'urgence  
[Circ 1215](#) du 02/09/05 : Plan interne d'urgence nucléaire

---

## 2. Sécurité, hygiène

[Circ PC/PC/SIPPT 981169 R 9.988](#) du 06/11/98 : Liste des substances utilisées par le personnel dans les établissements scolaires et assimilés relevant de la compétence du Comité supérieur de concertation du secteur IX  
[Circ 1541](#) du 12/07/06 : Registre des produits – Rappel de la note de la Direction du SIPPT du 06/11/98  
[Circ 5558](#) du 01/09/16 : Sécurité/hygiène : tri obligatoire de certains déchets en Wallonie  
[Circ 146](#) du 05/09/2001 : Vêtements de travail et équipements de protection individuelle  
[Circ PC/OD/FP/994114R1.999](#) du 05/09/2001 : Sécurité : aires de jeux et équipements – [AR du 28/03/2001](#)  
[Circ 2188](#) du 11/02/08 : Buts de football mobiles – Sécurité des installations + Pictogrammes  
[Circ 167](#) du 15/10/01 : Usage des matières nucléaires brutes et fissiles – contrôles de l'Agence internationale de l'Energie atomique  
[Circ 179](#) du 25/10/2001 : Ascenseurs non munis de portes intérieures – Mesures à prendre dans les bâtiments scolaires et assimilés.  
[Circ 707](#) du 08/12/2003 : Développement d'outils de communication en vue de promouvoir la prévention du risque au sein des laboratoires de chimie des établissements scolaires  
[Circ 1838](#) du 11/04/07 : Stockage dans les laboratoires de chimie de récipients contenant de l'acide picrique  
[Circ 2076](#) du 16/10/07 : Liste non exhaustive de produits chimiques autorisés, interdits ou autorisés sous conditions dans les établ. scol.

Amiante : Le CE doit se charger des mises à jour avec l'aide éventuelle de l'AGI

Prévention des incendies : les visites de l'établissement par le SRI doivent se faire au moins tous les 5 ans pour les écoles et tous les 3 ans pour les internats. Les exercices d'évacuation ne doivent pas se faire tous les mois, mais au moins une fois par an.

- Permis d'environnement
- Plan de délestage électrique

[Circ 2303](#) du 15/05/08 : Enlèvement des sources radioactives dans les laboratoires des établissements d'ens org ou subv par la FWB  
[Circ 2299](#) du 22/05/08 : Prévention dans les ateliers de menuiserie  
[Circ 2892](#) du 30/09/09 : Nouvel étiquetage des produits dangereux  
[Circ 1754](#) du 16/02/07 : Le permis d'environnement applicable aux installations de la FWB + [Circ 2211](#) du 26/02/08 : Rappel  
[Circ 2983](#) du 18/01/10 : Utilisation des fluides frigorigènes dans les installations de réfrigération  
[Circ 3046](#) du 03/03/10 : Sécurité des locaux de charge de batteries  
[Circ 3781](#) du 27/10/11 : Utilisation correcte des extinctions automatiques en cuisine  
[Circ 3780](#) du 27/10/11 : Gants de sécurité, risques pour le travail à proximité des outils tournants – Responsabilité des CE

[Circ 5282](#) du 09/06/15 : Sécurité des hébergements (internats et assimilés) - application du Code wallon du Tourisme  
[Circ 5992](#) du 16/12/16 : Plan d'actions en cas de délestage électrique

### 3. Médecine du travail

- Documents relatifs aux listes du personnel soumis à la médecine du travail

\* Médecine du travail

[Circ 4483](#) du 01/07/13 : Documents relatifs aux listes du personnel – *DL 15/11/13*  
[Circ 4942](#) du 31/07/14 : Médecine du Travail- Mise à jour des tableaux  
 Circ 2000/LZ/AW/CD du 20/10/2000  
[Circ 5869](#) du 07/09/16 : Médecine du travail - documents relatifs aux listes du personnel. Mise à jour des tableaux reprenant le personnel soumis et non soumis à la Médecine du Travail  
 Circ FV/CIRC2000/14-000005 du 13/11/2000 : Accident du travail :

---

<p>procédure de remboursement des frais médicaux et assimilés <a href="#">Circ n° 140</a> du 05/09/2001 et <a href="#">Circ 4483</a> du 01/07/13 : Médecine du travail – Dispositions applicables aux membres du personnel relevant du Comité secteur IX du Ministère Circ RG/DB/01.4406 du 05/02/01 : Dispositions fédérales protectrices de la maternité – loi du 16/03/71 sur le travail et AR du 02/05/95 concernant la protection de la maternité <a href="#">Circ 478</a> du 06/03/03 : Procédure d'introduction d'une demande d'écartement dans le cadre de la protection de la maternité (pour les travailleuses enceintes et allaitantes) <a href="#">Circ 493</a> du 25/03/03 : Visite de la Médecine du Travail dans les établissements d'ens et assimilés de la FWB et transmission des PV des COCOBA <a href="#">Circ 2111</a> du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB – Site de la Médecine du travail</p>
---

---

## VIII. ORGANISATION DE LA CONCERTATION

### CONSEIL DE PARTICIPATION

[AGFWB du 03/11/97](#) : Conseil de participation et projet d'établissement  
[Circ 2896](#) du 01/10/09 : Missions du Conseil de participation  
Circ B1/CB/circ. Missions 98-04 du 30/11/1998 : Rapport d'activités – ROI du conseil de participation – points à soumettre au conseil de participation  
[Circ 4593](#) du 07/10/13 : Renouvellement du Conseil de participation - DL 31/01/14  
[Circ 4176](#) du 10/10/12 Conseil de participation et projets d'établissement pour internats et homes d'accueil  
[Circ 4594](#) du 07/10/13 : Pratiques déloyales dans la concurrence entre établissements scolaires – Rôles du Conseil de participation  
[Circ 4809](#) du 24/04/14 : Conseil de participation – Art 69 du Décret du 24/07/14

### COCOBA

AR du 28/09/1984 (MB 20/10/1984) : Organisation des relations entre les autorités publiques et les syndicats des agents relevant de ces autorités  
[Circ 2558](#) du 16/12/2008 : Organisation et fonctionnement des CoCoBa  
[Circ 2559](#) du 16/12/2008 : Organisation et fonctionnement des CoCoBa PaPo  
Circ 02/AD/2002/COCOBA.P.ENS/PAPO du 14/02/2002 : ROI du Min. de la FWB secteur IX – modèle  
[Circ 493](#) du 25/03/2003 : ... + Transmission des PV des réunions de COCOBA  
[Circ 4958](#) du 25/08/14 : Organisation des CoCoBa  
[Circ 5013](#) du 30/09/14 : Compléments à la circulaire 4958

<p><b><u>PROJET D'ETABLISSEMENT</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Processus d'émergence du projet d'établissement</li> <li>• Rédaction du projet</li> <li>• Suivi et réactualisation (tous les 3 ans )</li> </ul>	<p>Circ IV/MD/2002-176 du 14/10/2002 : Art 67 à 71 du Dt <i>Missions</i>  Circ I/JD/BW du 29/08/1997 : Art 67 et suivants du Dt <i>Missions</i>  <a href="#">Circ 1699</a> du 13/12/06 : Projets d'établissement – passage des facilitateurs  <a href="#">Circ 3469</a> du 18/02/11: Projet d'établissement</p>
<p><b><u>ASSOCIATION DE PARENTS</u></b></p>	<p>(voir chapitre IX, 1)  Dt du 24/07/1997 « Missions », art 69, § 5  <a href="#">Circ 4182</a> du 10/11/12 : Décret du 30/04/09 portant sur les Associations de parents d'élèves en FWB</p>
<p><b><u>RELATIONS ECOLE-FAMILLE</u></b></p>	<p><a href="#">Circ 1410</a> du 22/03/06 : Priorité 10 du Contrat pour l'Ecole : appel à projets « Renforcer le dialogue écoles-familles » - DL 28/04/06  <a href="#">Circ 1494</a> du 14/06/06 : « Renforcer le dialogue écoles-familles » : ... et informer à propos des allocations et prêts d'études  <a href="#">Circ 2340</a> du 10/06/08 : Informer à propos des allocations et prêts d'études</p>
<p><b><u>CELLULE BIEN-ÊTRE</u></b></p>	<p><a href="#">Circ 3433</a> du 27/01/11 : Projet pilote Cellule Bien-Être + <a href="#">Circ 3448</a> du 04/02/11 – DL 11/02/11  <a href="#">Circ 3532</a> du 20/04/11 : Projet pilote <i>Cellule Bien-Être</i> – Appel à projets – DL 18/05/11</p>

## IX. DIVERS

### 1) RELATIONS AVEC LA DIRECTION GENERALE DES INFRASTRUCTURES

- Service général des Infrastructures scolaires de la Communauté
- SPABS

[Circ 2551](#) du 10/12/08 : Procédure d'octroi d'une intervention financière de la FWB relative au programme prioritaire en faveur des bâtiments scolaires – signaler les besoins aux Directions générales qui gèrent entièrement la procédure d'octroi de l'intervention financière du PPT

[Circ 3162](#) du 07/06/10 : Travaux effectués à l'initiative des établissements scolaires – occupation de locaux fermés ou déclassés  
Contact : SGISFWB :

<http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=322>

[Circ 5245](#) du 30/04/15 : RAE

### 2) RELATIONS AVEC LE C.P.M.S.

[Circ 30](#) du 29/01/01 : Rôle des CPMS

[Circ. 979](#) du 11/10/04 Collaboration PMS-Ecoles

[Circ 1917](#) du 25/06/07 : Coordonnées des CPMS

[Circ 2725](#) du 26/05/09 : Décret renforcement du cadre des CPMS

[Circ 2406](#) du 20/08/08 : Enseignement en alternance- CMPS- Normes d'encadrement

### 3) ROI ET INTRUSIONS, VIOLENCE, HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

[Circ 375](#) du 05/09/2002 : Actes de violence et harcèlement – déclarations et plaintes

[Circ 3802](#) du 25/11/11 : Guide de procédure face à la violence, au harcèlement moral ou sexuel au travail – Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail

[Circ 2184](#) du 13/02/2008 : Campagne de sensibilisation des jeunes à la violence dans leurs relations amoureuses

[Circ 2327](#) du 02/06/08 : Dispositions communes en matière de faits graves devant figurer dans le ROI

[Circ 3696](#) du 29/08/11 : Nouvelles missions du SGEOFWB au 11/09/11, relatives à la gestion des dossiers disciplinaires et des dossiers concernant la problématique du harcèlement sexuel ainsi

<p>4) <b><u>VIOLENCE A L'ECOLE</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Assistance en justice et/ou psychologique d'urgence.</li>   <li>* Complémentarité entre le secteur de l'enseignement et le SAJ.</li>   <li>* Equipes mobiles et médiation scolaire</li>   <li>* Politique de sécurité locale</li> </ul>	<p>que la violence à l'école + <a href="#">Circ 3779</a> du 27/10/11 : Erratum</p> <p><a href="#">Circ 2111</a> du 28/11/07 : Registre des actes de violence dont sont victimes les membres des personnels des établissements d'enseignement et assimilés organisés par la FWB</p> <p><a href="#">Circ 1836</a> du 11/04/2007 : Informations des membres du personnel des ét. scolaires au sujet des droits des victimes d'actes de violence</p> <p><a href="#">Circ 686</a> du 07/11/03 : Projet pilote pour l'AS 03-04 : Prise en charge de mineurs d'âge en situation d'exclusion ou en situation de crise, pendant des périodes assimilables à des périodes de fréquentation scolaire, dans le cadre des articles 30 et 31 du décret du 30 juin 1998 visant à assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment par la mise en œuvre de discriminations pos.</p> <p><a href="#">Circ 2214</a> du 29/02/08 : Circulaire de bonnes pratiques de collaboration et de communication entre les secteurs de l'ens au sens large et l'aide à la jeunesse</p> <p><a href="#">Circ. 1000</a> du 19/11/04 : Équipes mobiles susceptibles d'intervenir au sein des établissements scolaires concernés par un phénomène de violence ou de décrochage scolaire</p> <p><a href="#">Circ 1884</a> du 24/05/07 : Equipes mobiles et médiation scolaire</p> <p><a href="#">Circ 1721</a> du 04/01/07 : Circ ministérielle PLP du 7 juillet 2006 en vue du renforcement et/ou de l'ajustement de la politique de sécurité locale ainsi que de l'approche spécifique en matière de criminalité juvénile avec un point de contact pour les écoles (enseignement secondaire et spécialisé)</p>
<p>5) <b><u>APPLICATION DU PRINCIPE DE LA GRATUITE DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT</u></b></p>	<p><a href="#">Circ 4945</a> du 06/08/14 : Obligation scolaire, inscription des élèves, fréquentation scolaire, sanctions disciplinaires et gratuité dans l'ens sec ord organisé par W-BE– AS 2014-2015 et suivantes</p> <p><a href="#">Circ 4516</a> du 29/08/13 : Gratuité de l'enseignement obligatoire et égalité des chances : coût de la scolarité à charge des familles</p>
<p>6) <b><u>EQUIPEMENT PEDAGOGIQUE / ENSEIGNEMENT</u></b></p>	<p><a href="#">Dt du 12/07/01</a> visant à améliorer les conditions matérielles des</p>

<p><b><u>QUALIFIANT</u></b></p>	<p>établissements de l'enseignement fondamental et secondaire  <a href="#">Dt du 26/04/07</a> : Décret garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant  <a href="#">Circ 2094</a> du 31/10/07 : Qualité des équipements pédagogiques mis à disposition de l'enseignement qualifiant  <a href="#">Circ 3090</a> du 26/03/10 : Déclassement et transfert de matériel dans les étab organisant de l'ens qualifiant  <a href="#">Circ 4125</a> du 06/09/12 : Projet « Alternance qualifiante et certificative »  <a href="#">Circ 4285</a> du 31/01/13 : Modernisation des équipements pédagogiques de pointe des étab d'ens qualifiants – Appel à projets  <i>DL 19/04/13</i></p>
<p>7) <b><u>IMMERSION LINGUISTIQUE</u></b></p>	<p><a href="#">Dt du 17/07/03</a> : Dt portant des dispositions générales relatives à l'enseignement en langue d'immersion...  <a href="#">Circ 5036</a> du 22/10/14 : Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion – appel aux candidats pour la session 2015  <a href="#">Circ 5710</a> du 10/05/16 : Circulaire relative aux titres et dérogations concernant les fonctions exercées en immersion linguistique  <a href="#">Circ 5929</a> du 24/10/16 : Jury habilité à délivrer un certificat de connaissance approfondie d'une langue en vue de l'enseignement de cours en langue d'immersion - appel aux candidats pour la session 2017</p>
<p>8) <b><u>OCCUPATION DES LOCAUX</u></b>  Envoyer une copie de toute convention signée en vertu de la circulaire 5409 du 15/09/15 à la DGISFWB</p>	<p><a href="#">Circ 3147</a> du 19/05/10 : Occupation des locaux scolaires lors des élections fédérales anticipées du 13 juin 2010  <a href="#">Circ 2135</a> du 08/01/08 : Inventaire des situations d'occupation conjointe des bâtiments d'enseignement...  <a href="#">Circ 5049</a> du 15/09/15 : 1 Occupation conjointe à titre permanent ou récurrent de bâtiments scolaires : - soit par deux niveaux d'enseignement relevant du même pouvoir organisateur. - soit par deux niveaux d'enseignement relevant de pouvoirs organisateurs différents ou par des tiers non scolaires (associations non</p>

	commerciales) ; 2 Occupation temporaire de locaux scolaires par des tiers
9) <u>CIRCULAIRES : TRANSMISSION ELECTRONIQUE</u>	<a href="#">Circ 766</a> du 12/03/04 Système de transmission électronique des documents administratifs entre Ministère et établissements d'ens
10) <u>PAVOISEMENT DES BATIMENTS SCOLAIRES</u>	<a href="#">Circ 944</a> du 27/08/04 Fête de la Communauté française de Belgique du 27 septembre 2004. Pavoisement des bâtiments scolaires.
11) <u>INTRUSIONS COMMERCIALES, PROPAGANDE POLITIQUE, CONCURRENCE DELOYALE</u>	<a href="#">Circ 1026</a> du 27/12/04 Publicité dans les établissements scolaires et matériel didactique diffusé par des firmes commerciales. <a href="#">Circ 3921</a> du 06/03/12 : Règles à respecter lorsqu'un établissement fait sa propre publicité – Loyauté dans la concurrence – Article 41 du Pacte scolaire <a href="#">Circ 4002</a> du 22/05/12 : Intrusions commerciales, propagande politique, concurrence déloyale – mise en place de la Commission autonome créée à l'article 42 du Pacte scolaire
12) <u>PHOTOGRAPHIE DES ELEVES</u>	<a href="#">Circ 1095</a> du 11/04/05 : Circulaire relative à la photographie des élèves
13) <u>NEUTRALITE DE L'ENSEIGNEMENT</u>	<a href="#">Circ 1059</a> du 18/02/05 : Législation relative à la neutralité de l'enseignement <a href="#">Circ 1060</a> du 28/02/05 : Neutralité de l'enseignement – Affiche <a href="#">Circ 2198</a> du 18/02/08 et <a href="#">Circ 3399</a> du 06/01/11 : Neutralité dans l'enseignement – Rés. FWB
14) <u>VACANCES ET CONGES</u>	<a href="#">Circ 3682</a> du 11/08/11 : Vacances et congés dans l'ens fond et sec pour l'année scolaire 2011-2012 et 2012-2013
15) <u>NOM DE DOMAINE « eu »</u>	<a href="#">Circ 1339</a> du 11/01/06 : Information des chefs d'établissement quant à la création du nom de domaine « eu » et à la possibilité pour eux d'y enregistrer le site web de leur établissement
16) <u>DEPENSES ENERGETIQUES</u>	<a href="#">Circ 3249</a> du 20/08/10 : Fourniture de gasoil de chauffage à déverser dans les citernes des services et des établissements d'enseignement et assimilés du réseau d'ens organisé par la FWB <a href="#">Circ 1378</a> du 28/02/06 : Intervention dans le surcoût lié à l'augmentation des dépenses énergétiques pour les ét d'ens et les internats ...

	<p><a href="#">Circ 1662</a> du 20/10/06 : Promouvoir les économies d'énergie  <a href="#">Circ 4396</a> du 24/04/13 : Octroi de subventions par le Gvt wallon aux écoles situées en RW pour la réalisation d'études et de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments</p>
17) <u>PHOTOCOPIES</u>	<a href="#">AGFWB du 14/07/06</a> fixant le montant maximum annuel du coût des photocopies par élève dans l'ens sec
18) <u>PROMOTION DES METIERS</u>	<p><a href="#">Circ 3810</a> du 01/12/11 : Plan intégré de promotion des métiers – Village des métiers 2012  <a href="#">Circ 5208</a> du 17/03/15 : Promotion des métiers de la construction  <a href="#">Circ 5681</a> du 12/04/16 : Portail des applications métiers (DGEO)-CERBERE</p>
19) <u>COLLABORATIONS AVEC LES FONDS SECTORIELS</u>	<a href="#">Circ 1743</a> du 25/01/07 : Région de Bruxelles-Capitale : relevé d'informations relatives aux collaborations des ét d'ens sec de PE et des ét de prom soc avec les fonds sectoriels
20) <u>NON-MAÎTRISE DE LA LANGUE D'ENSEIGNEMENT</u>	<a href="#">Circ 1755</a> du 16/02/07 : Enquête sur la non-maîtrise de la langue d'enseignement par les élèves issus de l'immigration / <i>DL 02/03/07</i> → <i>12/03/07</i> dans la <a href="#">circ 1765</a> du 22/02/07
21) <u>QUALITE DES REPAS</u>	<p><a href="#">Circ 1791</a> du 09/03/07 : Projet de « collectivités scolaires de qualité »  <a href="#">Circ 2705</a> du 05/05/09 : Label « mangerbouger » 2009 – Appel à candidatures / <i>DL 10/06/09</i>  <a href="#">Circ 2627</a> du 13/02/2008 : Etat des lieux 2009 de l'offre alimentaire des établissements scolaires + <a href="#">Circ 2662</a> du 27/03/09</p>
22) <u>SOUTIEN INFORMATIQUE</u>	<p><a href="#">Circ 1413</a> du 28/03/06 : Soutien aux directions d'écoles concernant l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans leurs tâches administratives. Reprise des compétences du help desk de Priminfo par l'Etnic  <a href="#">Circ 1668</a> du 27/10/06 : Intégration des NTIC : création pour toutes les écoles d'une adresse mail publique</p>
23) <u>VENTE DE MATERIEL OU MOBILIER</u>	<a href="#">Circ 3410</a> du 11/01/11 : Vente de matériel ou mobilier à des tiers – Exercice comptable 2011
24) <u>FONDS SOCIAL EUROPEEN</u>	<a href="#">Circ 4125</a> du 06/09/12 : Enseignement secondaire en alternance,

	cofinancement du Fonds social européen
25) <u>ROI ET INTERDICTION DU PORT D'UN COUVRE-CHEF</u>	<a href="#">Circ 2072</a> du 12/10/07 : Règlement d'ordre intérieur - Demande d'informations relatives à l'interdiction du port d'un couvre-chef ou de signes à caractère politique, philosophique ou religieux <a href="#">Circ 3974</a> du 25/04/12 : Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) : guide pratique
26) <u>SECURITE ROUTIERE</u>	<a href="#">Circ 2093</a> du 23/10/07 : Séc. rout. aux abords des passages à niveau <a href="#">Circ 3830</a> du 21/12/11 : Documents <i>Pointroute</i> n°3
27) <u>GESTION COMPTABLE</u>	<a href="#">Circ 2202</a> du 19/02/08 : Rôles et responsabilités du chef d'établissement et du comptable en matière de gestion comptable <a href="#">Circ 2580</a> du 15/01/09 : Obligation d'utilisation du compte caisse pour les recettes perçues en liquide
28) <u>MANUELS ET LOGICIELS SCOLAIRES</u> <u>OUTILS PEDAGOGIQUES</u>	<a href="#">Circ 5780</a> du 24/06/16 : Acquisition de livres de littérature destinés aux enfants et jeunes âgés de 3 à 18 ans dans le cadre du décret du 19 mai 2006 relatif à l'agrément et à la diffusion de manuels scolaires, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques au sein des établissements d'enseignement obligatoire  <a href="#">Circ 3369</a> du 01/12/10 : Echange d'expériences pédagogiques et mise en valeur d'activ dével en classe via l'espace internet E-change <a href="#">Circ 3541</a> du 02/05/11 : Mise à disposition d'outils pédagogiques visant à encourager des pratiques pour un air intérieur plus sain
29) <u>SANTE – SECURITE – HYGIENE</u>	<a href="#">Circ 2735</a> du 02/06/09 : Promotion des mesures d'hygiène à l'école <a href="#">Circ 2783</a> du 26/06/09 : Maladie coeliaque : information <a href="#">Circ 4155</a> du 01/10/12 : Stratégie de contrôle de la tuberculose (2012-2017)
30) <u>DROITS D'AUTEUR</u>	<a href="#">Circ 2788</a> du 26/06/09 : Respect des dispositions de la loi du 30 juin 1994 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins <a href="#">Circ 3529</a> du 10/04/11 : SEMU, société de gestion collective de droits d'auteur représentant les Editeurs de Musique
31) <u>NOUVELLE ORTHOGRAPHE</u>	<a href="#">Circ 2475</a> et <a href="#">Circ 2476</a> du 25/09/08 : Recommandations relatives à

	l'application de la nouvelle orthographe et à son enseignement
32) <u>ABONNEMENTS SCOLAIRES (TEC – STIB)</u>	<a href="#">Circ 2950</a> du 04/12/09 : Abonnements scolaires <a href="#">Circ 4283</a> du 29/01/13 : Intervention de la Région wallonne et de la Commission communautaire française visant à réduire le prix des abonnements (TEC-STIB) pour se rendre dans des établissements organisés par la FWB
33) <u>DROIT A L'IMAGE</u>	<a href="#">Circ 2493</a> du 07/10/08 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire
34) <u>ENSEIGNEMENT A DISTANCE</u>	<a href="#">Circ 2492</a> du 10/10/08 : Mise à disposition en ligne des supports de cours de l'Enseignement à distance
35) <u>ASSURANCES SCOLAIRES</u>  ASSURANCE DE L'IMMOBILIER	<a href="#">Circ 2500</a> du 13/10/08 : Assurances scolaires afférentes aux établissements du réseau d'enseignement organisé par la FWB <a href="#">Circ 5128</a> du 21/01/15 : Rationalisation des assurances souscrites par la Fédération Wallonie-Bruxelles Signaler tout dégât à la Direction régionale compétente dépendant du SGISFWB
36) <u>FORMATION A UNE FONCTION D'INSPECTION</u>	<a href="#">Circ 2502</a> du 14/10/08 : Information relative à la formation des candidat(e)s à une fonction d'inspecteur (trice) <a href="#">Circ 2528</a> du 12/11/08 : Dispenses et dispositions transitoires dans le cadre des formations d'inspecteur/trice
37) <u>DEVELOPPEMENT DURABLE</u>	<a href="#">Circ 3849</a> du 18/01/12 : Prix belge de l'Energie et de l'Environnement 2012 – <i>DL 03/04/12</i>
38) <u>ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES CE</u>	<a href="#">Circ 2841</a> du 19/08/09 : Dispositif accueil et accompagnement des Chefs d'établissement « entrants »
39) <u>CHARGES DE MISSION</u>	<a href="#">Circ 2635</a> du 19/02/09 : Déclarations d'accident du travail et de maladies professionnelles et certificats médicaux d'absence pour les chargés de mission détachés de l'ens qui sont occupés dans le ministère de la FWB
40) <u>FONCTION DE COMPTABLE</u>	<a href="#">Circ 2737</a> du 29/05/09 : Appel complémentaire aux candidats à une désignation à titre temporaire en tant que membre du PA des

	établissements d'ens – Fonction de comptable – <i>DL 19/06/09</i> <a href="#">Circ 2749</a> du 16/06/09 : Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion
41) EXAMENS LINGUISTIQUES	<a href="#">Circ 4472</a> du 16/06/11 : Commission de langue française chargée de l'org des examens linguistiques dans l'ens de la FWB – Appel aux candidats pour la session 2014 – <i>DL 24/09/13</i>
42) REGLEMENTS DE TRAVAIL	<a href="#">Circ 2799</a> du 26/06/09 : Règlements de travail <a href="#">Circ 4583</a> du 10/02/13 : Modèle de Règlement de travail
43) DISTRICTS SOCIO-PEDAGOGIQUES CONSEIL PEDAGOGIQUE	<a href="#">Circ 2947</a> du 24/11/09 : Districts socio-pédagogiques et Conseil pédagogique – Missions – Fonctionnement - Composition
44) MEDIATION ET DELEGATION SCOLAIRES	<a href="#">Circ 3038</a> du 24/02/10 : Appel à projets relatifs aux formations d'élèves à la médiation scolaire ou à la délégation – <i>DL 02/04/10</i>
45) PROGRAMME VISITES D'ETUDE	<a href="#">Circ 4534</a> du 04/09/13 : Programme Visites d'étude - <i>DL 15/10/13</i>
46) PLAN Activa	<a href="#">Circ 5045</a> du 29/10/14 : Engagement de personnel dans le cadre d'embauche du plan Activa
47) COORDINATEUR PEDAGOGIQUE/ CEFA	<a href="#">Circ 365</a> du 26/08/02 : CEFA- Fonction de sélection de Coordinateur CEFA <a href="#">Circ 3172</a> du 09/06/10 : Emploi complémentaire de coordinateur pédagogique
49) CPU (Certification par Unité d'apprentissage)	<a href="#">Circ 4539</a> du 06/09/13 : Options de base groupées concernées par la CPU – Modèles de documents administratifs et pédagogiques
50)Go4sup.be	<a href="#">Circ 3998</a> du 11/05/12 : Site et brochure Go4sup.be
51) <a href="http://www.indicateurswallonie.be">www.indicateurswallonie.be</a>	<a href="#">Circ 3993</a> du 08/05/12 : <a href="http://www.indicateurswallonie.be">www.indicateurswallonie.be</a>
52) Programmes européens « lait à l'école » et « fruits et légumes à l'école »	<a href="#">Circ 3986</a> du 04/05/12 (Bruxelles – Capitale) <a href="#">Circ 4488</a> du 18/07/13 (Région wallonne)
53) <u>TRAVAUX ECONOMISEURS D'ENERGIE SUR FONDS PROPRES</u>	Réf : Art. 3. § 3 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement (loi du Pacte scolaire), modifiée par le Décret du 18 décembre 2013

## X. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DE MAITRISE

### STATUT DES MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF, DU PERSONNEL DE MAITRISE, GENS DE METIER ET DE SERVICE

#### DOCUMENTS DE BASE :

[Circ 2869](#) du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel administratif de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 – Interprétations et commentaires

[Circ 2873](#) du 15/09/09 : Notice explicative des dispositions statutaires applicables aux membres du personnel ouvrier de l'enseignement obligatoire organisé par la FWB soumis au statut du 12 mai 2004 – Interprétations et commentaires

[Circ 5754](#) du 07/06/16 : Vade-mecum – Gongés, disponibilités et absences règlementairement autorisées pour le personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service (Circulaire annuelle)

[Circ 5767](#) du 14/06/16 : Organisation de la rentrée scolaire ou académique 2016-2017 des membres du personnel administratif, du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement et des centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 5625](#) du 29/02/16 : WBE - Personnels administratifs. Appel aux candidats à une désignation en qualité de temporaire à des fonctions de personnel administratif dans les établissements d'enseignement (excepté les Hautes Ecoles et les Ecoles Supérieures des Arts) et les Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 5672](#) du 25/03/16 : Congés de compensation pour le personnel administratif pour l'année 2016

[Circ 1379](#) du 27/02/06 : Personnel administratif, personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la FWB – Déclaration de la vacance d'un emploi

[Circ 6042](#) du 01/02/17 : WBE – Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Membres des personnels administratifs – changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone

PLAN ACTIVA

EVALUATION – RAPPORT- BULLETIN DE SIGNALEMENT

[Circ 6037](#) du 30/01/17 : WBE – Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Membres des personnels administratifs – demande d'extension de nomination

[Circ 2201](#) du 18/02/08 : Personnel administratif : complément de prestations – *DL 29/02/08*

[Circ 5698](#) du 02/05/16 : Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement de personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017-  
*DL 20/05/16*

[Circ 5726](#) du 19/05/16 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - Appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017 (article 37 du décret du 12 mai 2004) – erratum – *DL 27/05/16*

[Circ 5755](#) du 08/06/16 : Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles - appel aux candidats à une admission au stage à une fonction de recrutement du personnel administratif dans les établissements de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'année scolaire 2016-2017 (article 37 du décret du 12 mai 2004) - addendum

[Circ 6050](#) du 03/02/17 : WBE – Personnel de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles – Membres du personnel ouvrier – Changement d'affectation dans un établissement scolaire de la zone ou d'une autre zone

[Circ 5206](#) du 17/03/15 : Membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la FWB – extension de charge

---

STATUT PECUNIAIRE

DIVERS

[Circ 5045](#) du 29/10/14 : Engagement de personnel dans le cadre d'embauche du plan Activa

[Circ 2325](#) du 02/06/08 : Personnel de maîtrise, gens de métier et des services des établissements de l'enseignement organisé par la FWB – Rapports défavorables consécutifs

A.R. Gvt CF du 02/06/04 : Modèle de rapport sur la manière de servir du membre du personnel « PAPO » des établissements scolaires et des CPMS organisés par la CF, désigné à titre temporaire, s'est acquitté de sa tâche

A.R. Gvt CF du 02/07/07 : modèle du rapport motivé sur la manière dont le membre du personnel « PAPO », stagiaire, s'est acquitté de sa tâche

A.R. ministériel du 12/04/67 fixant le modèle du bulletin de signalement et le modèle de fiche individuelle du personnel « PAPO »

[Circ 5250](#) du 07/05/15 : Bulletin de signalement des membres du personnel de l'enseignement organisé par la la FWB

[Circ 5800](#) du 05/07/16 : Procédure applicable au licenciement des membres du personnel de maîtrise, gens de métier et de service désignés à titre temporaire des établissements d'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

[Circ 2324](#) du 02/06/08 : Procédure applicable au licenciement des membres du personnel administratif des établissements de l'enseignement organisé par la FWB

[Circ 1212](#) du 26/08/05 : Modification à l'AR du 01/12/70 fixant le statut pécuniaire du personnel administratif, du personnel de maîtrise,...

[Circ 2001](#) du 27/08/07 Système de protection contre la saisie et la cession. Concerne les traitements et les allocations familiales versés à charge de la dotation

[Circ 3565](#) du 13/05/11 : Nouvelles dispositions concernant les

---

---

	<p>emplois de concierge au sein des Etablissements d'enseignement et des CPMS organisés par la FWB</p> <p><a href="#">Circ 4904</a> du 26/06/14 : Encodage des déclarations d'accident du travail des membres des personnels administratifs et ouvriers dans Publiato</p> <p><a href="#">Circ 2438</a> du 09/09/08 : Formations continuées pour les personnels de cuisine</p> <p><a href="#">Circ 5682</a> du 13/04/16 : Formation à l'attention des responsables de cuisine et des cuisiniers d'établissements scolaires</p> <p><a href="#">Circ 2594</a> du 26/01/09 : Organisation d' « Ateliers du goût » à destination des établissements scolaires de la FWB + <a href="#">Circ 2859</a> du 01/09/09 : Rappel (<i>DL 30/11/09</i>)</p> <p><a href="#">Circ 2954</a> du 08/12/09 : Personnel administratif : application des dispositions prévues par le décret du 12 mai 2004 fixant le statut des membres du personnel administratif et du personnel de maîtrise, gens de métier et de service des établissements d'enseignement organisé par la Communauté française : domaine de compétence des Commissions zonales et de la Commission interzonale</p>
--	--

---

## ANNEXE

<p><b>CALENDRIER DES <u>REGLES ELEMENTAIRES DE L'ENTRETIEN « LOCATIF »</u> DES BATIMENTS ET ABORDS.</b></p>
---

### **Préambule :**

Ce document n'a pour autre prétention que de vouloir apporter une aide aux Chefs d'établissements scolaires et aux Responsables d'internats et de CPMS du réseau organisé par la F.W.B. quant aux **règles élémentaires d'entretien des bâtiments et abords**. Il s'agit ***d'un guide synthétique et non exhaustif*** de certaines impositions essentielles relatives à la gestion en « bon père de famille » de l'occupant d'un bien immobilier appartenant à un tiers (principe locataire/propriétaire). Il est également évident que ***cette synthèse ne se substitue en rien aux obligations complètes et détaillées du R.A.E*** (Règlement Administratif d'Entretien) téléchargeable dans sa version intégrale à l'adresse internet suivante : <http://www.infrastructures.cfwb.be/index.php?id=1082>

Par ailleurs, cette présentation synthétique (n'intégrant notamment pas la problématique des contrôles périodiques et entretiens légaux et n'éluant en rien l'obligation de surveillance et de gardiennage des sites à charge des Chefs des établissements) se veut être **un outil de gestion quotidien et pratique à l'attention des équipes d'entretien locales**. La présentation sous forme d'un calendrier devrait par ailleurs aider les responsables de ces équipes à planifier les différentes obligations du « locataire ».

**Les fréquences d'entretien sont proposées à titre indicatif et dans des conditions normales d'exploitation** mais ces fréquences doivent pouvoir être adaptées en fonction des spécificités rencontrées ou conditions exceptionnelles d'exploitation (ex. l'entretien des feuilles dans les corniches doit être plus fréquent si le bâtiment se trouve dans un parc boisé).

Il n'en demeure pas moins que les opérations ci-dessous **doivent**, par conséquent, **être réalisées localement par les ouvriers d'entretien ou par des sociétés spécialisées** en fonction de la nature du travail ou des mesures de sécurité à prévoir (**à charge de l'établissement scolaire**) :

<b>Installations / Postes</b>	<b>Actions à prendre</b>	<b>Périodicité préconisée</b>	<b>Périodicité préconisée</b>				
			<b>ETE</b>	<b>AUTOMNE</b>	<b>HIVER</b>	<b>PRINTEMPS</b>	<b>AUTRE</b>
<b>TOITURES</b>							
Toitures : chéneaux/corniches/descentes eaux pluviales	Enlever régulièrement les feuilles, mousses ou déchets de toute nature des chéneaux, corniches et descentes d'eaux pluviales.	Trimestrielle	X	X	X	X	
Couvertures : état général	Inspection visuelle	Annuelle (et après chaque tempête)	X				
Combles et greniers	Vérifier la bonne fermeture des accès aux combles et greniers afin d'éviter la colonisation par des volatiles et nuisibles (cf. le nettoyage des fientes étant à charge de l'établissement)	Trimestrielle	X	X	X	X	
<b>FACADES</b>							
Vitrage (bris de vitre par vandalisme)	Remplacement	Selon besoin				X	
<b>EGOUTTAGE</b>							
Avaloirs – filets d'eau - caniveaux	Brossage et curage (veiller au bon écoulement des eaux à évacuer).	Trimestrielle	X	X	X	X	
Puisards de souche et chambres de visite	Nettoyage	Semestrielle		X		X	
Fosses septiques	Vérification et vidange si nécessaire	Annuelle	X				
Station d'épuration	Vérification et vidange si nécessaire	Annuelle	X				
Dégraisseurs et débourbeurs	Vérification et nettoyage	Bimestrielle				X	
<b>SOUS-SOL</b>							
Vides ventilés et vides techniques	Ouverture et fermeture de l'ensemble des taques d'accès.	Annuelle		X			
Vides ventilés et vides techniques	Inspection visuelle des vides techniques et vides-ventilés (y compris vérification de l'étanchéité et de l'état des installations techniques s'y trouvant).	Semestrielle		X		X	
<b>LOCAUX INTERIEURS</b>							

Portes et trapillons	Vérification du bon état général des portes, quincailleries et ferme-portes (si vandalisme à charge de l'école). Le remplacement de clés, paumelles et clenches étant également une charge école.	Mensuelle						X
Portes « coupe-feu »	Vérifier l'usage conforme des portes coupe-feu et l'absence d'entrave.	Quotidienne						X
	Entretien annuel des portes par un placeur agréé ISIB (cf Fiche d'entretien annuel de bloc porte coupe-feu basée sur la NIT226 en annexe)	Annuel	X					
Parois et plafonds	Remise en peinture ou revêtements muraux des locaux (rafraichissements périodiques).	Tous les 7 à 10 ans						X
Revêtement de sol	Réparation de tous les types de revêtements souples de sol.	Selon besoins						X
<b>CHAUFFAGE</b>								
Ensembles bruleurs-chaudières	Vérifier le bon fonctionnement de la production de chaleur (absence de témoin ou d'affichage de message de sécurité).	Mensuelle (et surtout après chaque période de congés).						X
Ensembles bruleurs-chaudières-expansions	Contrôle visuel de l'étanchéité des soupapes de sécurité	Mensuelle						X
Circulateurs	Vérification du bon fonctionnement	Mensuelle						X
Robinetteries, joints et raccords	Vérifier l'étanchéité et remédier aux petites fuites	Mensuelle						X
Bouteilles d'air - purgeurs	Réaliser la purge des différents points hauts (sauf cas de purgeurs automatiques)	Mensuelle						X
Réservoirs à combustible et canalisations	Contrôle visuel de l'étanchéité et de l'état d'oxydation (remise en peinture éventuelle)	Semestrielle	X			X		
Jauges à combustible	Vérification du fonctionnement et relevé des consommations	Bimensuelle						X
Groupes de ventilation	Vérification de l'état d'encrassement des filtres et de l'usure des courroies (remplacement via le contrat d'entretien de l'AGI)	Mensuelle						X
Radiateurs (eau chaude)	Vérifier la bonne irrigation, le bon	Semestrielle		X	X			

	fonctionnement de la robinetterie et réaliser les purges éventuelles							
Compteur d'eau de remplissage des installations de chauffage	Relevé des ajouts d'eau	Selon besoin						X
<b>INSTALLATION DE TRAITEMENT DES EAUX (adoucisseurs (contrat d'entretien à charge de l'école))</b>								
Adoucisseurs	Contrôle de la dureté de l'eau	Mensuelle						X
Adoucisseurs	Vérification du niveau de sel et appoint	Hebdomadaire						X

<b>INSTALLATION DE DISTRIBUTION DE GAZ (naturel ou LPG)</b>							
Réseau de distribution	Vérification de l'état de corrosion et mise en peinture (jaune ocre)	Annuelle	X				
Robinetterie	Fermeture des robinetteries après usage des appareils (cuisines, laboratoires)	Quotidienne					X
<b>ELECTRICITE</b>							
Différentiels (interrupteurs et disjoncteurs)	Manœuvrer les boutons-tests (par personnel BA4)	Trimestrielle	X	X	X	X	
Appareils d'éclairage	Relampage et vérification des auxiliaires	Selon besoins					X
Appareils de commande et prises.	Vérifier le bon état général des appareils de commande de tous types (boutons-poussoirs, interrupteurs,...) et prises. Remplacement des éléments défectueux (à charge de l'école si vandalisme).	Selon besoins					X
Surcharge des circuits	Eviter l'usage intempestif de multiprises (risque d'incendie ou d'électrocution).	Mensuelle					X
<b>SANITAIRE</b>							
Installation	Vérifier la consommation d'eau afin de détecter les éventuelles fuites non visibles	Mensuelle					X
Réseau distribution eau chaude	Purger les installations sanitaires à haute température pour éviter les risques de légionnelle.	Après chaque période de congés					X
Robinetterie et vannes	Réaliser une manœuvre d'ouverture-fermeture	Annuelle (en période de congés)	X				
Appareils sanitaires (chasses, flush-valves, robinets de rinçage,...)	Vérification du bon fonctionnement et remplacement si besoin.	Mensuelle					X
<b>ABORDS</b>							
Plantations	Taille des basses tiges (arbustes, haies,... (hauteur maximum admissibles 2 mètres))	Semestrielle		X	X		
Gazons	Tonte	24 fois par an (suivant saisons)					X
Lierres et plantes grimpantes	Limiter la croissance de manière à	Selon besoins et avis AGI					X

	n'occasionner aucun dégât aux bâtiments et clôtures.						
Végétation spontanée	Elimination de la végétation spontanée (chardons, orties, sureaux, semis naturels non maîtrisés).	Sans délai					X
Cours, voies d'accès et trottoirs.	Enlèvement de la glace et de la neige lorsqu'elles représentent un danger pour le bâtiment et/ou les personnes.	Selon conditions météorologiques.					X

Cours, voies d'accès et trottoirs.	Limiter les passages de véhicules aux capacités portantes autorisées des voiries et des accès.	Quotidienne					X
Voies d'évacuation et escaliers	Nettoyage des mousses et verdure (haute pression ou action à l'efficacité similaire)	Semestrielle		X		X	
Nuisibles	Gérer l'élimination des nuisibles (rats, souris, fouines, pigeons, guêpes, moustiques, mouches,...)	Selon besoins					X
<b>SURVEILLANCE DU SITE - PATRIMOINE</b>							
Rejet d'eaux non autorisés (ex. voisins)	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.						X
Etat des murs et clôtures périphériques	Signaler toute dégradation dans les plus brefs délais à l'AGI.						X
Empiètements des voisins	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.						X
Occupation non conventionnée d'une partie du terrain par des tiers	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.						X
Aérations, cheminées, prises de vue non autorisées (constructions « sauvages » de voisins)	Signaler dans les plus brefs délais à l'AGI.						X

ANNEXE

**FICHE D'ENTRETIEN ANNUEL DE BLOC PORTE COUPE-FEU BASEE SUR LA NIT226**

**DONNEES D'IDENTIFICATION DE LA PORTE**

N° BATIMENT	
ETAGE	
N° PORTE	
N° LOCAL	
NOM LOCAL	
RESISTANCE AU FEU	
MATERIAU DU VANTAIL	
MATERIAU DE L'EBRASEMENT	
DIMENSIONS	
TYPE DE PORTE	
AGREMENT TECHN. DE LA PORTE	
N° D'AGREMENT DU PLACEUR	

**DONNEES DU CONTRÔLE**

DATE	
COORDONNEES DE L'ENTREPRISE	
NOM DE L'OUVRIER	
SIGNATURE	



## LISTE DU CONTRÔLE

		REMARQUES
RACCORD AU GROS-OEUVRE		
CHASSIS	Ebrasement, listel, chambranle, joints ....	
VANTAIL	Faces Couvre-chants ...	
JEUX	Chant supérieur Côtés chant inférieur	
CHARNIERES	Lubrification des éléments mobiles Bagues d'usure ...	
SERRURE	Lubrification des éléments mobiles Gâche, Cylindre Têtière	
FERME-PORTE	Lubrification éléments mobiles Rétenteur	

